

Généralment clair cette nuit et vendredi. Plus chaud. Vents légers. Minimum cette nuit et maximum vendredi à Montréal, 45 et 70. Aérium pour samedi: averses dispersées et possibilité d'orage.

La meilleure route 374 6221 Le meilleur service

49e année, No 166

Victoriaville, vendredi le 16 mai 1969

Dix cents



Exposition d'émaux du 18 au 24 mai

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le Centre d'art et le Collège de Victoriaville présentent, du 18 au 24 mai, une exposition d'émaux d'art de France, à la bibliothèque du Collège. Les heures d'ouverture sont de 13 heures à 22 heures.

Pour la première fois, une prestigieuse collection d'émaux d'art de Limoges-France, est présentée sur le continent américain. L'art de l'émail a été porté à sa perfection, sur la porcelaine ou sur le cuivre, depuis le XVIIe siècle par les émailleurs de Limoges qui sont ainsi devenus célèbres dans le monde entier.

L'atelier d'art "Faure", dont un petit-fils assure la direction, est un des plus importants, voire le plus important du monde. Sa production est représentée par des pièces réparties sur tous les continents. Madame et monsieur Jean Chambrette, limousins évidemment, de passage ici et appartenant à cet atelier, sont chargés d'exposer au public québécois, une cinquantaine d'émaux d'art, tout en fournissant des explications techniques ou artistiques permettant de mieux connaître cet art du feu.

Un art du feu

L'art de l'émail est un art du feu, car c'est celui-ci qui en vitrifiant des mélanges savants à base de sable, permet de recouvrir des plaques de cuivre, tout en les colorant et en respectant un dessin.

Cette exposition a remporté un succès sans précédent à Trois-Rivières, puisqu'elle a attiré de 11 à 12 mille personnes. Le succès de cette exposition est, sans contredit, à la qualité des œuvres présentées ainsi qu'à l'excellent travail de présentation accompli par M. et Mme Chambrette.

A Victoriaville

Un cours de formation professionnelle sera dispensé à l'élément féminin

VICTORIAVILLE (R.L.) — A compter de septembre prochain, la commission scolaire régionale des Bois-Francis offrira pour la première fois un cours de formation professionnelle destiné à l'élément féminin. En effet, à la suite d'une acceptation du projet par le ministère de l'Éducation, les commissaires de la régionale des Bois-Francis qui se réunissent cette semaine, ont passé une résolution pour qu'un cours d'infirmières auxiliaires soit donné à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska en septembre prochain, par la régionale. Pour ce faire, la régionale sollicitera la collaboration des autorités de l'école actuelle des infirmières (école Jeanne-Mance) qui dispensait déjà des cours d'infirmières avec cependant le caractère d'une institution privée.

A quelques reprises, par le passé, les commissions scolaires, St-Pierre-les-Becquets, Desehailions, Parisville, Ste-Cécile-de-Lévis et Ste-Sophie-de-Lévis qui dépendent de la commission scolaire régionale Provencher ont formulé le désir d'adhérer à la régionale des Bois-Francis.

des Bois-Francis plutôt qu'à la régionale Provencher.

Une autorisation a donc été demandée à la régionale Provencher qui a consenti l'autorisation. Toutefois à leur rencontre de cette semaine, les commissaires ont adopté une résolution relative aux directives qui devront suivre les élèves du territoire qui ont l'intention d'étudier dans le territoire d'autres régions l'an prochain.

Plans déposés

Les commissaires de la régionale des Bois-Francis ont d'autre part approuvé les architectes et ingénieurs travaillant aux plans du projet "C" de la régionale, soit l'agrandissement du collège de Plessisville. Les plans ont été déposés au ministère de l'Éducation le 22 avril prochain. Les commissaires se sont dits heureux de cette nouvelle. Ils souhaitent que les plans soient acceptés le plus tôt possible pour que les travaux soient

entrepris et terminés pour septembre 1970.

Directives à suivre

Toujours lors de l'assemblée de cette semaine, les commissaires ont adopté une résolution relative aux directives qui devront suivre les élèves du territoire qui ont l'intention d'étudier dans le territoire d'autres régions l'an prochain.

Ainsi les étudiants qui décideront de fréquenter une institution associée située sur le territoire d'une régionale autre que

celle des Bois-Francis verront leurs frais de scolarité payés à cette autre régionale qui se chargera ensuite de rembourser l'institution associée.

Par ailleurs, si un élève désire fréquenter une école d'une autre régionale, il pourra le faire à la seule condition que l'option qu'il désire prendre ne se donne pas à la régionale des Bois-Francis. Si l'option est disponible à la régionale des Bois-Francis l'élève ne verra pas ses frais remboursés. Mais si un élève comme exemple désire

prendre l'option imprimerie qui n'est pas disponible à la régionale des Bois-Francis, il pourra le faire à la régionale qui donne cette option et verra ses frais de scolarité remboursés.

Cependant les élèves qui ont l'intention de fréquenter une école autre que celle de la régionale des Bois-Francis, l'an prochain sont priés d'en faire la demande immédiatement à la régionale pour valider leurs conditions. On devra dans ce cas s'adresser à M. Gilles Desrosiers.

Subventions
D'importantes subventions en provenance du ministère de l'Éducation sont entrées à la régionale des Bois-Francis ces derniers jours. Ainsi la régionale a accepté un cheque au montant de \$417,878.00 représentant la 2^e tranche d'un octroi pour la rémunération du personnel enseignant et l'organisation de l'année 1968-69. La régionale a aussi reçu un cheque de \$61,312.00 qui représente 30 pour cent du montant prévu pour les manuels scolaires de l'année en cours.

On veut réussir la journée du congrès des gardes paroissiales

VICTORIAVILLE (R.L.) — L'organisation du congrès diocésain des gardes paroissiales du diocèse de Nicolet qui se déroulera à Victoriaville le 25 mai, prochain veut offrir à la popula-

tion de Victoriaville une journée bien réussie.

Plusieurs comités sont actuellement à l'oeuvre pour préparer ce congrès avec le plus de soin possible.

M. Claude Tremblay s'occupe du comité militaire. MM. Jacques Blanchette et Guy Huppe s'occupent de la publicité. M. Roger Houle travaille à la préparation de la masse. M. Richard Côté se chargera du secrétariat. Les grands responsables du congrès sont le major Michel Morin, le commandant Claude Tremblay et le major Jean-Paul Fleurant.

Il y aura une messe spéciale à l'église Ste-Famille à 10h30 et un banquet à la salle des Chevaliers de Colomb à midi. L'après-midi une parade partira du barrage militaire, pour emprunter

la rue Notre-Dame ouest, la rue Notre-Dame est, la rue Laurier pour terminer au centre sportif Jean Beliveau. A 17h, il y aura une réception civique à l'hôtel de ville.

10e anniversaire
Ce congrès veut souligner cette année le 10^e anniversaire de la garde Ste-Famille de Victoriaville.

Onze groupes participeront à ce congrès: Princeville, Ste-Famille, Ste-Victoire, Warwick, Tingwick, Daveshville, Drummondville, Nicolet, Yamaska, St-Pierre les Becquets, St-Léonard d'Asson.

Centralisation des bureaux de la Bell?

VICTORIAVILLE (R.L.) — De source généralement bien informée, on nous a déclaré que la compagnie de Téléphone Bell du Canada étudiait la possibilité de donner plus d'importance à son service de Victoriaville en y centralisant les bureaux de d'autres centres, entre autres, Thetford-Mines et Drummondville.

Si le projet qu'étudie présentement les dirigeants régionaux de la compagnie Bell n'est probablement pas pour demain mais plutôt pour dans 3, 4 ou 5 ans, il demeure que s'il est réalisé, l'effectif en fonction à Victoriaville sera fortement augmenté.

La compagnie Bell a rencontré ces derniers jours les propriétaires des terrains et des édifices étant situés à l'est de ses bureaux principaux actuels sur la rue St-Jean-Baptiste. Les représentants de la compagnie Bell chercheraient à prendre

option sur les terrains. Une première entente sera quasi bâclée pour l'achat du terrain ou est situé l'édifice appartenant à Mme J.-C. Peticlerc. On sait qu'il y a quelques mois, la compagnie Bell se portait acquéreur du terrain appartenant à M. Bruno Desrochers. La maison qui se trouvait à cet endroit a été démolie et le terrain vacant tient lieu aujourd'hui de stationnement.

Ces différentes démarches de la compagnie Bell laissant présager une expansion considérable à Victoriaville contraste donc avec une information publiée il y a plusieurs mois à l'effet que la compagnie avait l'intention de déménager tout ce qu'elle pouvait à Drummondville en laissant à Victoriaville le strict minimum de téléphonistes. Au cours d'une conférence de presse, M. Claude Bégin a démenti cette information, il y a quelques semaines.



LE FOLKLORE EST MIS à l'honneur par une quarantaine de jeunes qui se sont donné le nom de Baladins, à Princeville. Une démonstration publique a permis aux parents et amis des Baladins de voir à l'oeuvre les membres de la troupe. Le programme comprenait des danses israéliennes, américaines, russes et autres, avec de la musique appropriée. Pour certaines de ces danses,

l'assistance a été invitée à se joindre aux jeunes sur le plancher de la grande salle de l'école Ste-Marie. Les Baladins sont sous la direction de Mlle Micheline Simard et Mireille Coulombe. Comme on peut le constater par cette photo, le groupe des bambins y va de bon coeur. Un autre groupe comprend des adolescentes.

Franc... Parler

VICTORIAVILLE (R.L.) — Un marchand de Victoriaville qui nous a demandé de faire son nom nous déclarait hier au cours d'une conversation téléphonique que le studio St-Jean-Baptiste avait eu entièrement liberté de protester contre la façon d'agir de la commission scolaire de Victoriaville lorsqu'il y a achat d'équipement. Ce marchand a ajouté que lui-même et quelques autres avaient déjà été à même de constater certaines irrégularités. L'on préférerait acheter l'équipement de maisons montrealaises sans se préoccuper de demander des soumissions aux marchands locaux. Selon ce marchand toujours, ce serait plus l'acheteur de la commission scolaire qui serait à blâmer et non les dirigeants mêmes de l'organisme.

Le policier Lionel Boisard a obtenu une coupe de cheveux gratuite en gagnant son pari à l'effet qu'il serait mentionné dans cette chronique que les barbiers Donat Côté et Marcel Vigneault ont reçu deux choses neuves qu'on dit très perfectionnées: accoudoirs rembourrés, transmission automatique, etc.

Il est étrange de constater que les journalistes locaux aient appris par l'écrit d'un confrère de l'extérieur que la direction des Tigres ait proposé à Me Claude Pinard de Victoriaville la présidence de la Ligue de hockey senior provinciale, au cours d'une réunion tenue dans notre ville cette semaine. La direction des Tigres semblait vouloir améliorer ses contacts avec la presse locale depuis quelque temps et des gestes comme celui-ci ne sont pas de nature à les améliorer tellement.

On nous informe que les billets pour le super-casino de Me Claude Wagner, samedi soir, à l'école le manège se sont envoyés comme des petits pains chauds. Il ne resterait que très peu de billets et les intéressés peuvent s'adresser à Mme Gisèle Crochetière.

Le club Optimiste fait des heureux

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Des plaquettes ont été attribuées par les Optimistes de Plessisville aux heureux participants d'un concours tenu récemment. Les élèves des classes du cours élémentaire avaient été invités à prendre part à ce concours de dessins se rapportant au respect de la loi. Une autre activité est en organisation à l'intention de la jeunesse chez les Optimistes de Plessisville. Il s'agit de la semaine du cycliste. Le président des Optimistes, M. Jean Louis Michaud, et les membres ont confié à M. Simon Poisson la tâche de réaliser le programme de

ces manifestations qui sont prévues pour la mi-mai.

Les finances

M. Raymond Touchette, secrétaire-trésorier des Optimistes de la ville de l'Érabie, a soumis un rapport sur la situation financière du club. Depuis leur fondation, au printemps 1968, les Optimistes de Plessisville ont un total de \$5,600 en revenus. Pour la même période, les dépenses se sont élevées à \$5,100. Les membres ont été invités à faire des suggestions pour des activités pouvant apporter les fonds nécessaires au financement de tout ce qui est organisé en faveur des jeunes.

Les syndicats veulent intéresser les membres aux choses publiques

VICTORIAVILLE (R.L.) — Les syndicats de Victoriaville affiliés à la CSN ont prouvé une fois de plus leur intention de sensibiliser leurs membres à la chose publique.

Le comité d'action politique, formé de représentants de tous les syndicats de la ville a regroupé dimanche matin une cinquantaine de syndiqués à un déjeuner-causerie où il fut question de politique municipale.

Le maire de Victoriaville, M. P.-A. Poirier avait bien voulu accepter l'invitation qui lui avait été faite afin de venir discuter avec les syndiqués des principaux problèmes qui se posent dans notre municipalité. On

notait également la présence de deux conseillers, soit MM. Albert Leduc et Edouard Tourigny et d'un représentant du conseil de développement régional, M. Réal Ouellet de même que d'autres syndiqués de la région.

De nombreux sujets intéressant les contribuables de la ville furent abordés, comme la rénovation urbaine, l'habitation, le futur aéroport régional, le développement industriel, l'embellissement de la ville, la politique municipale sur les loyers, les rumeurs d'annexion de la paroisse Ste-Victoire et plusieurs autres.

Cette rencontre avec le premier magistrat de la ville n'a-

vait pas pour but d'approuver ou de rejeter certaines politiques de la ville sur les sujets discutés mais plutôt de donner l'occasion aux travailleurs de se faire entendre et d'émettre leur opinion sur ces questions d'intérêt général.

La participation obtenue à ce déjeuner-causerie démontre que le temps consacré aux hommes publics ne rendait compte de leur mandat qu'au moment des élections.

Il faut se réjouir de cette initiative des militants syndicaux de vouloir demander des comptes à leurs administrateurs tant municipaux, que scolaires, provinciaux ou fédéraux, car le tra-

vailleur réalise de plus en plus que ce n'est plus suffisant pour les syndicats de négocier des conventions collectives et de voir à leur application.

Ce premier déjeuner-causerie ne sera certainement pas le dernier, car le succès obtenu incite les organisateurs à en célébrer d'autres dans l'avenir.

La St-Jean Baptiste fêtée à Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — C'est à Princeville que sera célébrée cette année la fête nationale des Canadiens Français, par la population des cinq villes-soeurs des Bois-Francis et des autres localités de la région. Le programme préliminaire des manifestations a été tracé au cours de rencontres tenues par les responsables de l'organisation de ces fêtes.

Comme on l'a fait l'an dernier à Plessisville, il a été décidé de laisser de côté les chars allégoriques mais il y aura un défilé avec les corps musicaux en activité dans la région.

Le fête sera célébrée officiellement le soir du 23 juin. On prévoit une réception civique et

un souper pour les officiels et les représentants des autorités. Vers 20h30 les corps musicaux partiront de divers points de la ville pour se diriger en parade vers le centre, puis prendront la rue St-Jean-Baptiste-Nord pour se rendre au parc municipal.

A cet endroit, le programme prévoit de courtes allocutions, des spectacles par des Majorettes et un feu de camp. Ce feu de camp sera réalisé sous la direction des Scouts de toute la région et mettra le point final aux célébrations officielles.

Pour la journée du 24 juin, des manifestations sont en organisation par la direction de la Commission municipale des loisirs et des détails seront rendus publics prochainement.

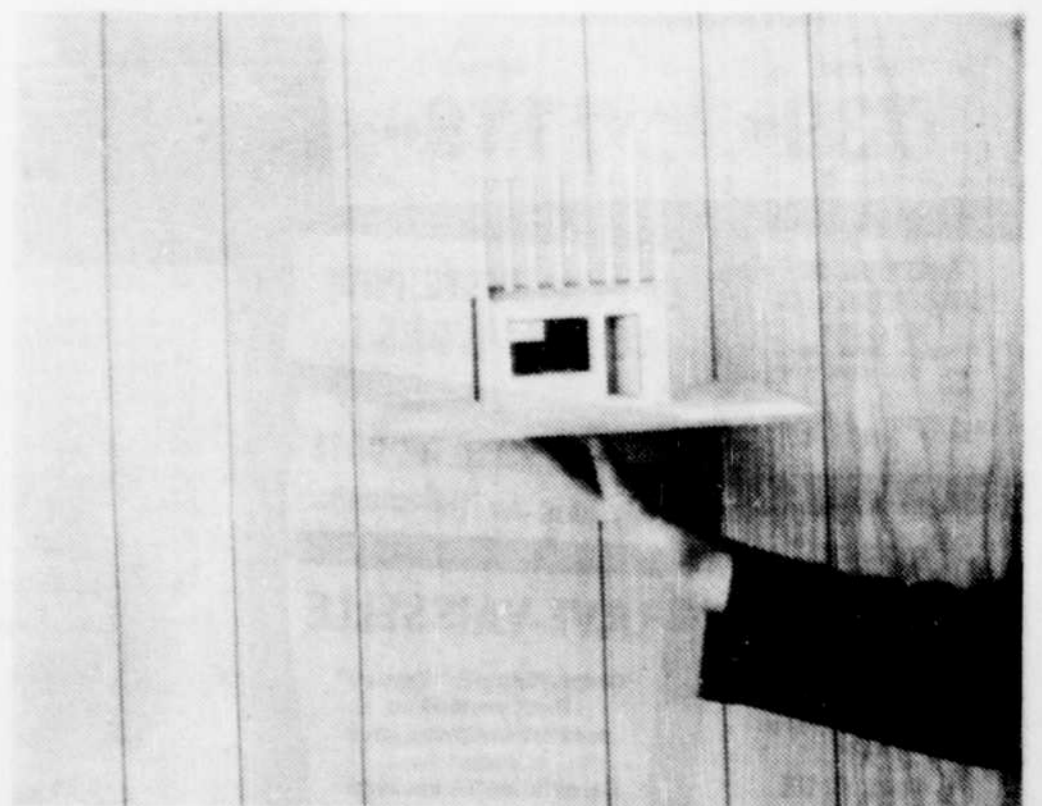
Récital de fin d'année à l'École des Ballets

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La directrice de l'école des Ballets de Plessisville, Mme Guy Sevigny, souligne qu'un récital est en organisation pour marquer la fin de l'année 1968-69. Cette manifestation artistique est prévue pour le mercredi, 21 mai. L'école des Métiers est le lieu de rendez-vous pour les intéressés et le programme de la soirée débutera à 20h30. La première partie du récital est réservée aux élèves de l'École des Ballets de Plessisville qui présenteront leurs meilleures

realisations de l'année. Pour la seconde partie, une démonstration sera donnée par M. Pierre Lapointe, directeur des Ballets de Sherbrooke, et des membres de sa troupe.

Les cours de l'École des Ballets de Plessisville ont été suivis par 35 élèves en 1968-69. L'âge de ces jeunes varie entre 4 et 15 ans. Un seul garçon fait partie du groupe qui comprend quatre classes. C'est Mme Chartier-Provencher qui a donné les le-

çons au programme de la saison. Les élèves ont déjà passé leurs examens devant Mme Denise Andrieu qui travaille avec les Ballets de Sherbrooke. Mme Andrieu prépare actuellement les certificats qui seront remis à chacun des élèves de l'École des Ballets de Plessisville pour l'année 1968-69. Mme Guy Sevigny fait remarquer qu'une douzaine de bambines font partie de la classe des débutantes et que c'est avec un sérieux digne de "grandes" qu'elles font les pas de danse.



IL NOUS A ÉTÉ possible d'admirer, hier après-midi, une maquette du nouveau kiosque touristique qui sera construit en bordure de la route 3 entre Victoriaville-Arthabaska, d'ici une quinzaine de

jours. Le kiosque sera bleu et blanc. Il sera construit par Jean-Paul Binette aux dimensions suivantes: 14 pieds de longueur, 10 pieds de largeur, 21 pieds et pouces de hauteur.

(Photo LeRo)

Elle aurait hébergé l'évadé de pri son Mike Bozin

Ginette Lanouette accusée de complicité

MONTREAL (J.R.L.) — Ginette Lanouette, cette fille de 20 ans qui aurait hébergé Mike Bozin durant 22 jours, après son évadement de la prison commune de Trois-Rivières, au mois de mars, a comparu, mercredi, à Montréal devant le juge Trahan et a été envoyée à son examen volontaire.

Ginette Lanouette a été accusée de complicité après le fait. C'est la deuxième accusation portée contre cette fille à ce sujet depuis son arrestation en même temps que Bozin.

Lors de sa première comparution, le juge Malouf avait rejeté la plainte faite de preuve. Ginette Lanouette a fourni des explications au juge Trahan, lors de sa comparution. Elle a raconté ne pas avoir connu Bozin jusqu'au jour où elle entendit frapper à sa porte et s'être trouvée face à face avec lui en ouvrant pour ensuite l'héberger durant 22 jours dans son appartement dans l'Est de la Métropole.

On a pu constater, lors de sa comparution que la jeune fille est enceinte de plusieurs mois.

Bozin s'était réfugié chez Ginette Lanouette après s'être évadé de la prison commune de Trois-Rivières en compagnie de quatre autres détenus, la plupart considérés comme très dangereux. Ce sont Bernard Pion qui était repris moins de trois jours après l'évasion, Fernand Bellemare, Florian Diamond et Larry McLemans qui sont toujours en liberté.

La police a perdu la trace de Bellemare, Diamond et McLemans.



MME MAJORIQUE BOISVERT, de notre ville, a fêté, hier, son 104^e anniversaire de naissance. L'événement a donné lieu à une brillante manifestation au Foyer Joseph-Denys où elle vit. On voit sur la photo de gauche, le conseiller Aimé Lefrançois présentant une gerbe de fleurs

à l'héroïne du jour. Au centre, Mme Boisvert, accompagnée de sa fille, répond aux acclamations, tandis qu'à l'extrême droite, elle cause avec le maire René Matteau et son épouse.

(Photos Roland Lemire)

TIRAGE **CO-OP** **TIRAGE**

RADIO TAXIS

378-5444

BILLETTS VERTS SERIE "F" \$10.00

9,452

Mme HENRIETTE MEUNIER
1161, St-Olivier, app. 4
gagnante du \$10.00 de la semaine passée



NETTOYAGE de votre fournaise

Nous sommes à préparer nos cédules de nettoyage annuel de fournaises. Pour vous bien servir, nous avons besoin de votre collaboration. Quand nous vous téléphonerons, choisissez une date qui vous convient, nous nous chargeons du reste.

- QUALITÉ
- QUANTITÉ
- SERVICE

TÉL.: 374-6221



CHARBONNERIE
ST-LAURENT INC.

2620, Notre-Dame

Trois-Rivières

Mme Majorique Boisvert fête ses 104 ans

COMMENT PREVENIR LES ATTAQUES CARDIAQUES!



Dans bien des cas, on pourrait écarter ce danger par un simple changement d'alimentation. Dans Sélection du Reader's Digest de mai vous trouverez des recommandations spécifiques et un tableau des valeurs graisses/cholestérol de 46 aliments. Achetez votre exemplaire aujourd'hui même!

TROIS-RIVIERES (R.N.) — Une des plus vieilles citoyennes du Canada, et certainement la plus âgée de la ville de Trois-Rivières, a fêté ses 104 ans, hier, en présence d'une foule de personnalités et d'amis. Cette centenaire est Mme Majorique Boisvert, qui demeure au Foyer Joseph-Denys, de Trois-Rivières, depuis l'ouverture de cette maison pour personnes âgées.

Son honneur le maire René Matteau et son épouse, ainsi que les conseillers Aimé Lefrançois et Benoit Giguère, représentaient la ville de Trois-Rivières. Les clubs sociaux et des services avaient délégué au moins un représentant à cette grande fête. On remarquait aussi le R.P. Villeneuve, curé de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Allégresses et plusieurs autres. Les pensionnaires du Foyer étaient aussi présents à la messe qui a été célébrée dans la chapelle de l'institution.

La vénérée centenaire, qui était accompagnée de sa fille, a particulièrement aimé la musique qui a été jouée durant la messe célébrée en son honneur. Mme Boisvert porte allègrement ses 104 ans, et son esprit est aussi lucide que celui d'une personne plus jeune. Mme Boisvert, née Arzille Lemay, fille de Antoine Lemay, de Saint-Sévère dans le comté de Saint-Maurice, épousa Majorique Boisvert alors qu'elle avait 26 ans, soit après un séjour de sa famille aux Etats-Unis. Son mari lui donna 4 enfants, dont survit une fille qui a été pendant 36 ans, mal-

tresse d'école dans la ville de Trois-Rivières. Mme Boisvert a deux petits-fils et sept arrière-petits-enfants. Elle est veuve depuis 1956 alors que son mari décéda à l'âge de 88 ans.

Malgré qu'elle fut très entourée d'amis à l'occasion de son 104^e anniversaire, Mme Boisvert semblait en grande forme et aucune fatigue n'apparaissait sur son visage.

Dans une courte entrevue avec notre représentant, elle avoua que ce qui l'avait le plus frappée, depuis qu'elle est centenaire c'est ce qui s'est passé dans la province et au pays depuis les quatre dernières années. "Vous voulez savoir si je suis libérale dit-elle, et bien oui, je suis rouge rouge. Elle faisait allusion à la défaite du parti libéral provincial en 1966 et à la montée de Trudeau comme premier ministre du Canada. "J'aurais bien aimé danser au son de la belle musique qu'on a jouée tout à l'heure, mais ça n'aurait pas eu de bon sens dans l'église", a dit la centenaire.

Mme Boisvert n'a pas de recette de longévité, "c'est le Bon Dieu qui a oublié de venir me chercher", dit-elle; toutefois, elle demande à vivre encore plu-

ses années, car elle est en bonne santé, bon pied et bon oeil, et conserve un bon appétit.

Roulez vos cigarettes avec
LE TABAC À CIGARETTES EXPORT



ET PAPIER A CIGARETTES EXPORT

Glidden

HOMOGENEISEE

spread satin

PEINTURE MURALE AU LATEX

Glidden

PRÉSENTE UN NOUVEAU "SPRED SATIN"

FINI LISSE ET MAT
RÉSISTE À LA SALETTE
FACILE À LAVER

Reg.: \$10.95
SPÉCIAL DE MAI

\$820 LE GAL.

Economie de 2^{1/2} LE GALLON
Spreed Satin un Latex de 1^{re} qualité.

L. Duplessis Ltée
2093, Bellefeuille
Trois-Rivières
374-4604

H.-P. Thibeault
5, rue Notre-Dame
Cap-de-la-Madeleine
375-2605

Harel & Frère Inc.
455, rue Ste-Cécile
Trois-Rivières
374-3573

Aujourd'hui

Mon spécial

Semi-lustré
Blanc - Os
1 seule couche suffit

Reg. \$7.95
Special
\$5.80 le gal.

GIL PEINTURES

1779, ST-PHILIPPE
TROIS-RIVIERES
375-8676

5,000 jeunes se rendront au Sanctuaire

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — Pres de 5,000 jeunes, membres des Clubs "Jeunes du Monde" se rendront, en fin de semaine, au Sanctuaire national de Notre-Dame-du-Cap. Le Rallye, qui débutera samedi à 10h a.m. se terminera le soir à 9h qui sera l'heure du départ. Ce rassemblement marquera le dixième anniversaire du service missionnaire des "Jeunes du Monde".

Pour être admis au Rallye, il faut avoir été choisi délégué, et il faut avoir obtenu son passeport, c'est-à-dire avoir fait preuve de fraternité chrétienne et avoir vécu sans frontière durant l'année.

POURQUOI PAYER PLUS CHER?
Nous vous rembourserons le double de la différence

NOTRE VENTE DE PEINTURE SE CONTINUE

GIL PEINTURES

J. A. St. Pierre LTÉE

QUINCAILLERIE

926, ST-MAURICE
TROIS-RIVIERES
Tél.: 374-3541

2 STATIONNEMENTS A PROXIMITÉ DU MAGASIN

NOS AMEUBLEMENTS "BUDGETS"

3 pièces meublées
Poêle et réfrigérateur inclus

1^{er} 14 mcx \$739.95
2^e 14 mcx \$1119.95

ENSEMBLE DE LIT CONTINENTAL
36" ou 39"
Matelas, boîte, patte, tête, aussi peu que
\$49.95 et \$69.95

LAVEUSE AUTOMATIQUE
4 cycles, choix de quantité et de température d'eau.
16 livres de linge
PRIX INCROYABLEMENT BAS DE
\$259.95

SECHEUSE \$139.95
appareilant

LE PLUS JUSTE PRIX NOUS L'AVONS!

PLAN MISE DE CÔTÉ
Facilités de paiements.

LAVE-VAISSELLE
Convertible par "Tappan"
Il est portatif ou peut être encastré sous le comptoir.
Capacité de 14 couverts.
Prix rég.: \$499.95
Un seul au bas prix de:
\$269.95

AIMÉ BRETON & FILS
MEUBLES Liée

313, LORANGER — CAP-DE LA-MADELEINE
TÉL.: 375-4851

"CONTINENTAL" RÉFRIGÉRATEUR LIBRE DE GIVRE

Commodité - dispositif automatique fournissant 175 blocs de glace. Entièrement libre de givre en tout temps. Monté sur roulettes. Congélateur séparé coulisant de 175 livres.

Reg. \$989.95
Extra special
\$659.95

RÉFRIGÉRATEUR CONGÉLATEUR SANS GIVRE

(Côte à Côte)
Sans givre • Contenance totale 19.2 pi. cu. Ref. 11.1 pi. cu. Cong. 8.1 pi. cu. pouvant contenir 282 lb.

Reg. \$819.95
EXTRA SPÉCIAL
\$585.00

TÉLÉVISEUR PORTATIF
20" instantané, entièrement garanti pour 1 an.
PRIX UNIQUE \$179.95

TÉLÉVISEUR CONSOLE
23" - Formidable à \$229.95

MOBILIER DE CUISINE
Style Colonial
vaste choix
A compter de \$145.00

BOUDOIR
Colonial
A compter de \$159.95

CUISINIÈRE

- Son fourneau se nettoie automatiquement.
- Automatique.
- 30" de largeur.
- De Luxe.

Il se vendait \$419.95
Nous le vendons maintenant:
\$289.95

MOBILIER DE CUISINE
5 morceaux. Table ovale 36 x 48 x 60. 4 chaises rembourrées. Bon tissu. ALBAINE.
\$76.95



(Téléphoto PA)

Nixon s'entretient avec Cabot Lodge

LE PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS, M. Richard Nixon, à gauche, et l'ambassadeur Henry Cabot Lodge, négociateur en chef pour les Etats-Unis, aux entretiens de paix de Paris, se sont entretenus avec les journalistes au cours de la journée d'hier. MM. Nixon et Cabot Lodge se

sont entretenus au préalable à la Maison blanche. M. Cabot Lodge présentera aujourd'hui même à l'ouverture de la séance plénière des pourparlers de paix de Paris, le programme de paix du président Nixon.

(Voir nouvelles à la page 7)

M. Trudeau réaffirme la souveraineté du Canada sur la région arctique

• Aucun pays ne met en doute cette souveraineté

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a proclamé hier la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

Dans une déclaration aux Communes, le chef du gouvernement canadien a dit que la souveraineté du Canada avait été établie sur la région arctique et qu'aucun pays ne mettait en doute cette souveraineté sur la région, y compris les îles de l'archipel arctique.

MM. T.C. Douglas et Réal

Cannette, respectivement chef du Nouveau Parti démocratique et du Ralliement chrétien, ont répliqué à M. Trudeau qu'il ne suffisait pas de proclamer cette souveraineté canadienne sur l'Arctique mais qu'il fallait également prendre les dispositions voulues pour assurer la mise en valeur de ses ressources naturelles.

Eaux territoriales

M. Trudeau a également établi que la souveraineté du Canada sur les richesses naturel-

les était acquise. Il a toutefois laissé entendre que notre souveraineté sur les eaux qui baignent ces îles n'est pas établie clairement.

Ce à quoi le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, a répliqué que le premier ministre semblait renoncer à une ligne de conduite déjà adoptée par le Canada en 1958 et proclamant sa souveraineté sur ces eaux.

M. Douglas a repris que le Canada se devait de proclamer sa souveraineté sur ces eaux et

de saisir les tribunaux de la question, au besoin, pour faire disparaître tout doute.

Cette déclaration de M. Trudeau coïncidait avec l'adoption du projet Manhatt qui verra un pétrolier américain tenter de franchir le passage nordique du pays, depuis l'Alaska.

Le premier ministre a souligné l'importance que la naviga-

tion maritime pourrait apporter à la mise en valeur de la région arctique et annoncé l'appui du Canada à ce projet.

Notre pays fournira un brise-glace, le John-A. Macdonald, pour ouvrir le chemin au pétrolier, de même que des appareils qui du haut des airs, feront des vols de reconnaissance et de liaison.

L'Assemblée nationale rejette la motion de blâme de Laporte

Par ANDRÉ BELLEMAIRE

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a rejeté hier par 51 voix contre 35 la recevabilité d'une motion de blâme de l'opposition à l'endroit du gouvernement, reprochant à ce dernier de remettre entre les mains de personnes non élues la responsabilité de l'administration gouvernementale.

La motion avait été présentée par le leader parlementaire de l'opposition, M. Pierre Laporte

(L. — Chambly) qui, s'inspirant d'un discours prononcé par le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, la semaine dernière à Rouyn, a accusé le gouvernement de créer un trop grand nombre de commissions et sous-commissions au lieu de prendre ses responsabilités.

Le leader parlementaire intérimaire du gouvernement, M. René Paul, secrétaire de la province, et le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, ont tenté de démontrer que la motion de M. Laporte était irrégulière parce qu'elle était formulée à la manière d'un discours politique, d'un pamphlet ou d'une démonstration.

Le président de la Chambre, M. Gérard Lebel, a soumis la recevabilité de la motion aux voix.

M. Paul a expliqué que les règlements de la Chambre interdisent de présenter une motion sous forme de discours ou de pamphlets.

Le secrétaire de la province a ajouté que l'opposition n'avait pas le droit de soumettre une même motion deux fois pendant une même session.

Or, a poursuivi M. Paul, M. Laporte présentait une motion, le 5 mars dernier, accusant le gouvernement de manquer de leadership et d'être aux prises avec des querelles intestines.

Le contenu de la motion de M. Laporte reposait sur le discours de M. Cardinal, à Rouyn. Le ministre de l'Éducation, selon les journaux, avait désavoué ce qu'il avait appelé "le pseudo-

dialogue qu'entretient le gouvernement dirigé par M. Bertrand avec la population".

M. Cardinal avait également dénoncé le trop grand nombre de commissions et de sous-commissions créées par le gouvernement pour résoudre les problèmes.

Le principal intéressé visé par la motion, M. Cardinal lui-même, n'est pas intervenu pendant le débat de près de deux heures.

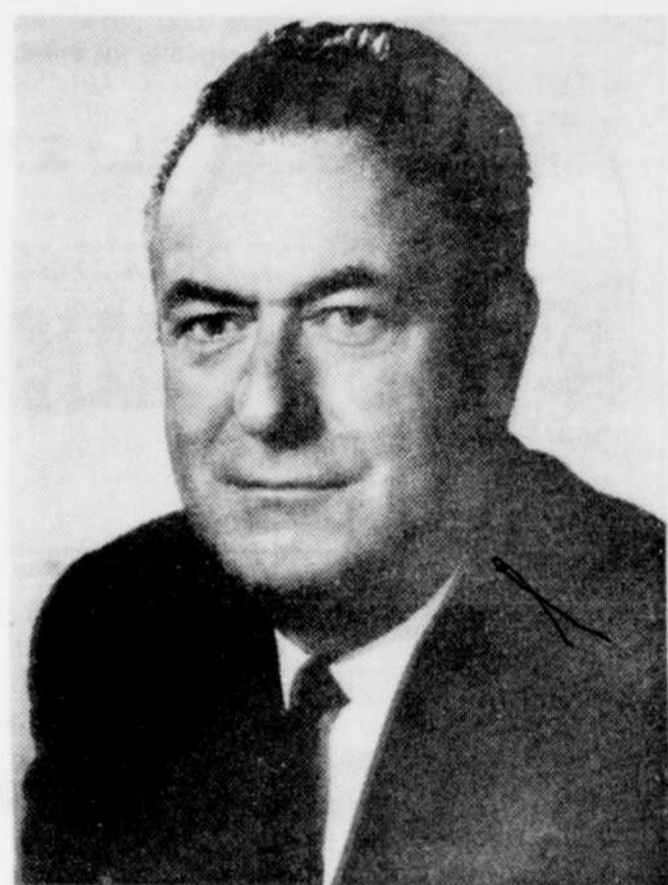
Il a voté avec le gouvernement contre la recevabilité de la motion pour défaut de forme. Le vote n'avait pas pour but d'approuver ou de rejeter le fonds de la question.

"Il s'est appliqué le bâillon lui-même", a dit M. Laporte après le vote à l'endroit du ministre de l'Éducation.

"Le ministre de l'Éducation devrait voter en faveur de la motion, a dit M. Lesage avant la mise aux voix. Il se salue". Le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, n'a pas répondu à la proposition de la motion, se contentant de dire que l'Union nationale, puisqu'il en soit, tiendra un congrès à sa direction du 19 au 21 juin à l'Université de Québec.

Avant et après le congrès, a poursuivi M. Bertrand, l'UN continuera de diriger les affaires de la province avec vigueur et dynamisme.

Les deux principaux candidats à la direction permanente du parti sont le premier ministre Bertrand et le ministre de l'Éducation, M. Cardinal.



(Téléphoto PC)

Nouveau président à l'Hydro-Québec

M. ROLAND GIROUX, DEVIENDRA le cinquième président de l'Hydro-Québec à compter du premier juin prochain. C'est du moins l'annonce que le premier ministre Bertrand a faite au cours de la journée d'hier à l'Assemblée nationale. M. Giroux, âgé de 56 ans, succédera ainsi à M. Jean-Claude Lessard qui a annoncé au début de la semaine sa retraite. Il était conseiller financier du Cabinet du premier ministre et membre de la Commission hydroélectrique de Québec depuis le premier juillet 1966. Il était également vice-président de la Société générale de financement.

COUP D'ŒIL SUR L'ACTUALITÉ

Un soldat britannique s'apprête à tenter la traversée de l'Atlantique à la rame

LONDRES (AFP) — Un soldat de l'armée de l'air britannique, Tom McClean, s'apprête à tenter la traversée de l'Atlantique à la rame.

McClean compte quitter St. John, petit port sur la côte occidentale de l'Irlande, samedi prochain, et toucher la côte américaine 100 jours après. Il embarquera à bord de son bateau de six mètres de long et une tonne d'équipement dont trois radios, et des vivres pour 100 jours.

Cinq pâtés de maisons ont été détruits par un incendie à Tromsø en Norvège

OSLO (AFP) — Cinq pâtés de maisons, de magasins et de dépôts ont été détruits par un gigantesque incendie qui a éclaté peu après minuit, dans la nuit de mardi à mercredi dans la ville portuaire de Tromsø, au nord de la Norvège.

Les pompiers ont combattu le feu pendant plusieurs heures mais n'ont pas réussi à empêcher la destruction quasi-totale du centre de la ville.

L'incendie n'a pas fait de victimes, mais les dommages s'élevaient à environ 70 millions de couronnes norvégiennes, près de 10 millions de dollars.

Treize personnes accusées d'espionnage ont été condamnées à mort à Dakar

DAKAR (AFP) — Treize personnes ont été condamnées à mort et une vingtaine à des peines de détention, annonce la radio guinéenne captée à Dakar.

Ces condamnés étaient accusés d'avoir organisé un complot militaire visant à renverser le régime du président Sékou Touré.

De Gaulle a suivi de très près le déroulement de la situation en France

PARKNASILLA (AFP) — Depuis son arrivée en Irlande, samedi dernier, le général de Gaulle a suivi de très près le déroulement de la situation en France, par la radio et les journaux français reçus régulièrement et par les journaux irlandais que le commandant Flobie, son aide-de-camp, va chercher chaque matin au petit village voisin de Sneem. En outre, on peut penser que l'ancien président de la République reçoit chaque jour directement de Paris, des informations complètes sur le déroulement des événements politiques. Mardi, une ligne téléphonique supplémentaire a été installée au domaine de Heron Cove.

Les Communes repoussent une motion de censure dirigée contre le ministre Kierans

• Prématurée inefficacité du service postal

par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — Les Communes ont repoussé hier soir par un vote de 99 à 67 une motion de censure dirigée contre le gouvernement et tout particulièrement le ministre des Communications, M. Eric Kierans, en raison de la présumée inefficacité du service postal.

Cette motion présentée par M. Heath Macquarrie (PC—Hillsborough) a été débattue jusqu'à l'ajournement en soirée. La motion disait textuellement ce qui suit: "Cette Chambre regrette que la mauvaise

administration par le gouvernement du service postal impose au pays un service qui continue à se détériorer tout en coûtant toujours plus cher au public et contribue à la démoralisation du personnel des postes".

M. Godin

Les 99 députés ministériels présents aux Communes lors de la mise aux voix de la motion de censure ont réitéré leur confiance envers le Ministre Kierans, responsable des Postes canadiennes.

Quant aux députés d'Opposition, conservateurs, néo-démocrates et créditistes ils ont appuyé la motion.

Toutefois, l'un des cinq créditistes présents aux Communes, M. Roland Godin (Portneuf) qui avait, contrairement à son chef, M. Réal Caouette, souligné l'excellence du service postal actuel et attribué les délais dans la livraison du courrier en grande partie à la grève des employés d'Air Canada, n'a pas utilisé son droit de vote.

Précédemment, les Communes avaient repoussé, par un vote identique, un amendement à la motion principale, soumis par un des membres du Nouveau Parti démocratique.

Cet amendement visait à préciser dans la motion à l'étude que l'actuel service postal menace la survie de maints commerces, corporations, publications, etc.

En présentant sa motion, M. Macquarrie a déclaré qu'il n'y avait qu'à lire les journaux, à écouter les protestations des commerçants et à recevoir son propre courrier pour comprendre comment fonctionne le service postal qui est, selon lui, beaucoup plus dispendieux et moins efficace qu'avant.

En présentant sa motion, M. Macquarrie a déclaré qu'il n'y avait qu'à lire les journaux, à écouter les protestations des commerçants et à recevoir son propre courrier pour comprendre comment fonctionne le service postal qui est, selon lui, beaucoup plus dispendieux et moins efficace qu'avant.

En présentant sa motion, M. Macquarrie a déclaré qu'il n'y avait qu'à lire les journaux, à écouter les protestations des commerçants et à recevoir son propre courrier pour comprendre comment fonctionne le service postal qui est, selon lui, beaucoup plus dispendieux et moins efficace qu'avant.

En présentant sa motion, M. Macquarrie a déclaré qu'il n'y avait qu'à lire les journaux, à écouter les protestations des commerçants et à recevoir son propre courrier pour comprendre comment fonctionne le service postal qui est, selon lui, beaucoup plus dispendieux et moins efficace qu'avant.

Les résultats se font attendre à Air Canada

• Les médiateurs se montrent peu loquaces

MONTREAL (PC) — Les résultats se faisaient encore attendre, hier, à la suite des efforts fournis par les médiateurs fédéraux dans le conflit qui oppose la compagnie Air Canada au syndicat de ses mécaniciens en grève.

Les négociateurs des deux parties en cause étaient virtuellement cloîtrés dans leur salle respective, alors que les médiateurs Bernard Wilson et William Kelly allaient d'un groupe à l'autre afin de se rendre compte des réactions d'un groupe aux suggestions de l'autre et d'écouter les alternatives proposées de part et d'autre.

Les membres des trois groupes ont soigneusement évité de faire tout commentaire au cours de la journée. Rien n'indiquait que les pourparlers allaient se poursuivre en soirée.

M. Arnold Masters, secrétaire du ministre du Travail Bryce Mackenzie, se tient en liaison avec ce dernier afin de le tenir au courant des derniers développements pouvant survenir dans les négociations.

Les médiateurs ont déclaré avoir prêté serment de garder le secret et que les représentants d'Air Canada et du syndicat avaient accepté de ne faire aucune déclaration d'ici à ce qu'un accord soit conclu.

C'est la troisième tentative des deux médiateurs fédéraux pour mettre fin à la grève qui paralysait les activités d'Air Canada depuis le 20 avril dernier.

Les 6,300 employés en grève sont membres de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéronautique, ont demandé une hausse de salaire de 34 pour cent et autres avantages, le tout réparti sur une période de trois ans. Air Canada a offert une augmentation de 13 pour cent pour la même période de temps.

Pendant ce temps, les mécaniciens appartenant au même syndicat, mais travaillant pour d'autres compagnies aériennes effectuent plusieurs heures de travail supplémentaire chaque jour, travail que le syndicat déclare être fait par des "scabs" ou briseurs de grève.

Le gouvernement fédéral a autorisé les autres compagnies aériennes à effectuer des vols supplémentaires pour remplacer ceux qui ont été suspendus par suite de la grève à Air Canada.

A Vancouver, les mécaniciens de CP Air ont toutefois passé outre aux directives syndicales et ont voté à une forte majorité en vue de poursuivre leur travail supplémentaire permettant ces envolées additionnelles.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	23
Bourses	14
Classées	21 - 22 - 23
Convocations	21
Mots croisés	23
Plume et plumeau	12
Polichinelle	3
Radio-T.V. Cinéma	10 - 11
Sports	17 - 18 - 19 - 20

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Un pays civilisé est celui dont les habitants sont obligés de se réfugier dans un coin arriéré s'ils veulent respirer un peu d'air pur.

CREMERIE DES TROIS-RIVIERES
714-6388 - 138-4471
Le service qui ne fait pas attendre.

Fait sans précédent dans les annales de la Cour Suprême des Etats-Unis

Le président Nixon accepte la démission du juge Fortas

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a accepté la démission de M. Abe Fortas, juge à la cour Suprême des Etats-Unis.

La démission est effective immédiatement. Le juge Fortas avait soumis sa démission mercredi à la suite de pressions de divers sénateurs qui dénonçaient le fait qu'il eût accepté \$20,000 de la Weifson Family Foundation pour éventuellement plaider devant la Commission de contrôle des bourses de valeurs américaines le dossier de ce multimillionnaire condamné récemment pour opérations frauduleuses sur des valeurs immobilières.

M. Romuald Ziegler, porte-parole de la Maison blanche a déclaré que la lettre de démission adressée par M. Fortas au président avait été reçue à 17h30 mercredi et que M. Earl Warren, président de la Cour Suprême, l'avait fait précéder d'un coup de téléphone annonçant qu'elle allait lui être remise incessamment.

M. Nixon a étudié la démission de M. Fortas tôt jeudi matin en compagnie de M. John N. Mitchell, attorney general, et de M. John D. Ehrlichman, conseiller de la Maison blanche.

M. Ziegler n'a pas été en mesure de dire quand le président Nixon nommerait un successeur à M. Fortas qui était l'un des neuf juges de la cour Suprême.

Cette démission à la suite de pressions, est un fait sans précédent dans les annales de la cour Suprême.

Le représentant Clark MacGregor — Rep. Minn. — a demandé formellement au comité judiciaire de la Chambre des représentants, mercredi, d'entreprendre une investigation relative à l'incident Fortas-Wolfson.

M. MacGregor voulait que le comité détermine si la conduite de Fortas justifiait une mise en accusation éventuelle. Fortas, en effet, avait accepté des honoraires de la fondation Wolfson alors qu'il siégeait à la haute cour.

Selon l'abbé Jacques Lessard

La femme du Québec se transforme

LA TUQUE (M.A.) — Le Québec assiste actuellement à des transformations profondes dans les habitudes de la femme. Telles sont les paroles prononcées par M. l'abbé Jacques Lessard, qui était le conférencier invité au souper mixte Rotary, mardi soir, au restaurant Empire B.B.Q., à l'occasion de la fête des mères.

Le conférencier a précisé que les deux tiers de la population totale du Canada étaient ruraux au début du siècle. En 1961, trois personnes seulement sur dix habitaient encore un milieu rural. Et on prévoit qu'en 1990, plus de la moitié de la population habitera une ville de 100.000 habitants et plus. C'est dire que la femme de demain jouira d'un statut social tout à fait différent et éprouvera des besoins absolument nouveaux.

Se référant à la situation actuelle ou du moins pas très lointaine à La Tuque, M. Lessard a expliqué que les jeunes entrepreneurs avaient une sécurité relative dans le fait de pouvoir travailler à l'usine locale. Mais le temps est maintenant arrivé où les jeunes qui prennent un cours de sciences sociales, par exemple, ne pourront pas tous revenir dans leur milieu. Au contraire, la plupart se trouveront de l'emploi que dans les grands centres et c'est ainsi que les grandes villes sont appelées à se développer indéfiniment.

Quant à la femme, elle était connue autrefois dans tout le village et entourée d'une famille nombreuse. Actuellement la femme est transplantée dans une ville, elle est seule, inconnue, presque inexistante dans la société et sa famille a été réduite à deux ou trois enfants. Elle n'est plus créatrice comme elle l'était parce que les nouveaux accessoires ménagers font presque tout pour elle.

La femme ne doit pas avoir peur de transformer son milieu social, de travailler à l'extérieur, si possible, de façon à s'échapper à la nouvelle solitude qui la guette et à participer à la

construction d'une société plus viable. La femme doit s'émauciper.

Faisant allusion à la planification des familles, le jeune prêtre a mentionné qu'elle devait se faire pour des raisons à la fois personnelles, nationales et mondiales. Trois femmes sur cinq prennent la pilule aujourd'hui et plus d'un million de Canadiennes utilisent des contraceptifs. Les jeunes sont sûrs qu'ils auront le nombre d'enfants qu'ils voudront avoir.

La femme veut être reconnue comme une personne et comme une femme par son époux. Elle veut être partenaire à part égale et délivrée de la peur d'être fécondée sans le désirer. Elle ne veut plus être considérée uniquement comme celle qui fait les enfants et qui les élève, elle désire que le père apporte une part active dans l'éducation des enfants.

Si on prend le cas d'une femme qui a un couple d'enfants, on peut considérer qu'à quarante ans, la famille sera à peu près élevée. Et il lui restera encore 35 ans à vivre, 35 ans à faire autre chose que de mettre des enfants au monde et de les élever. Pourquoi alors n'y aurait-il pas des écoles qui donneraient des cours spéciaux à cette catégorie de femmes? Ce serait pour elles un excellent moyen de pouvoir profiter davantage de la vie et en plus, elles deviendraient un actif pour la société. L'époque où l'instruction ne devait se donner qu'aux hommes est un peu dépassée mais il nous reste encore des préjugés sur ce sujet.

Dans toutes les universités du Canada, celles de la province de Québec ont été les dernières à ouvrir leurs portes aux femmes. L'an dernier, à l'université de Montréal, il n'y avait que 4.404 femmes sur un total de 15.882 étudiants.

Il faut que la femme se recyde pour pouvoir vivre à part égale avec son mari. Elle doit avoir des connaissances, de l'instruction, des contacts sociaux pour pouvoir discuter d'égal à égal avec son mari. Car la femme, en restant chez elle, se ferme rapidement au monde. En travaillant, elle tend à s'intégrer dans un groupe plus large, elle a la chance de se valoriser.

Dans bien des cas, on pourrait écarter ce danger par un simple changement d'alimentation. Dans Sélection du Reader's Digest de mai vous trouverez des recommandations spécifiques et un tableau des valeurs grasses/cholestérol de 46 aliments. Achetez votre exemplaire aujourd'hui même!

que le maire de notre municipalité et son épouse, M. et Mme Lucien Filion. Mme Hoag est celle qui a présidé aux destinées du groupement au cours de la dernière année.



(Photo Gilles Berthiaume)

L'ESSOR FEMININ DE LA TUQUE tenait un grand bal, samedi soir dernier, à l'occasion de la fête des mères. Plusieurs personnalités tuquoises avaient répondu à l'invitation du mouvement féminin. Sur la photo, M. et Mme John Hoag ainsi

que le maire de notre municipalité et son épouse, M. et Mme Lucien Filion. Mme Hoag est celle qui a présidé aux destinées du groupement au cours de la dernière année.

TIRAGE CO-OP TIRAGE
RADIO TAXIS
378-5444
 BILLETTS VERTS SÉRIE "F" \$10.00
9,452
 Mme HENRIETTE MEUNIER
 1161, St-Olivier, app. 4
 gagnante du \$10.00 de la semaine passée.

NETTOYAGE de votre fournaise

Nous sommes à préparer nos cédules de nettoyage annuel de fournaies. Pour vous bien servir, nous avons besoin de votre collaboration. Quand nous vous téléphonerons, choisissez une date qui vous convient, nous nous chargeons du reste.

TÉL.: 374-6221

CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.

2620, Notre-Dame Trois-Rivières

ANNONCE COMMENT PREVENIR LES ATTAQUES CARDIAQUES!

Dans bien des cas, on pourrait écarter ce danger par un simple changement d'alimentation. Dans Sélection du Reader's Digest de mai vous trouverez des recommandations spécifiques et un tableau des valeurs grasses/cholestérol de 46 aliments. Achetez votre exemplaire aujourd'hui même!

Vingt-deux permis de construction

LA TUQUE (M.A.) — Vingt-deux permis de construction ont été émis à La Tuque, au cours du mois d'avril 1969, pour un montant déclaré de \$60.350. C'est ce qui ressort d'un rapport qui a été communiqué à la presse par M. Léo Lavoie, inspecteur en bâtiments de la ville de La Tuque.

Le total des permis de construction se répartit comme suit: cinq permis ont été accordés pour de nouvelles constructions, ce qui totalise un montant de \$40.000, neuf permis accordés pour des réparations ou modifications, un permis a été délivré pour un transfert de commerce et un autre pour l'érection d'une enseigne, représentant chacun \$2.000.

Roulez vos cigarettes avec
LE TABAC À CIGARETTES EXPORT

EXPORT

MACDONALD'S EXPORT Cigarette Tobacco

ET PAPIER A CIGARETTES EXPORT

Glidden
 HOMOGÉNÉISÉE

spread satin
 PEINTURE MURALE AU LATEX

PRÉSENTE UN NOUVEAU "SPRED SATIN"

FINI LISSE ET MAT
 RÉSISTE À LA SALETÉ
 FACILE À LAVER

Reg. : \$10.95
 SPECIAL DE MAI

\$820 LE GAL.

Economie de 2⁷⁵
 LE GALLON
 Spread Satin un Latex de 1ère qualité

L. Duplessis Ltée
 2093, Bellefeuille
 Trois-Rivières
 374-4604

H.-P. Thibeault
 5, rue Notre-Dame
 Cap-de-la-Madeleine
 375-2605

Harel & Frère Inc.
 455, rue Ste-Cécile
 Trois-Rivières
 374-3573

Aujourd'hui

Mon spécial

Semi-lustré
 Blanc - Os
 1 seule couche suffit

Reg. : \$7.95
 Special

CIL PEINTURES \$5.80 le gal.

1779, ST-PHILIPPE
 TROIS-RIVIÈRES
 375-8676

Voitures endommagées

LA TUQUE (M.A.) — Un accident de la circulation a causé des dommages pour \$700, mardi soir, vers les 6h30 sur les automobiles de M. Yves Bélanger, de St-Côme, et M. André Baron, de Loretteville. La collision s'est produite sur le boulevard Ducharme, juste en face du garage Richer. Il n'y a heureusement pas eu de blessés mais la voiture de marque Volkswagen de M. Belanger a été endommagée pour \$400, tandis que la Rambler 66 de M. Baron a encouru des pertes de l'ordre de \$300.

L'accident s'est produit lorsque M. Baron, qui suivait de près la voiture qui circulait en avant, n'a pu freiner à temps lorsque le premier a décidé de tourner à sa gauche. C'est l'arrière de la Volkswagen qui a été le plus lourdement endommagé. L'agent Cloutier, de la Sûreté provinciale, détachement de La Tuque, s'est rendu sur les lieux pour effectuer les constatations d'usage.

POURQUOI PAYER PLUS CHER?
 Nous vous rembourserons le double de la différence

NOTRE VENTE DE PEINTURE SE CONTINUE

CIL PEINTURES

J. A. St. Pierre LTÉE

QUINCAILLERIE

926, ST-AURICE TROIS-RIVIÈRES
 Tél.: 374-3541

2 STATIONNEMENTS A PROXIMITÉ DU MAGASIN

NOS AMEUBLEMENTS "BUDGETS"

3 pièces meublées
 Poêle et réfrigérateur inclus

1er 14 mcx \$739.95
 2e 14 mcx \$1119.95

ENSEMBLE DE LIT CONTINENTAL
 36" ou 39"
 Matelas, boîte, tête, tête, aussi peu que
 \$49.95 et \$69.95

LAVEUSE AUTOMATIQUE
 4 cycles, choix de quantité et de température d'eau.
 16 livres de linge
 PRIX INCROYABLEMENT BAS DE
 \$259.95

SÈCHEUSE \$139.95
 appareilant

AIME BRETON & FILS
 MEUBLES Ltée

313, LORANGER — CAP-DE-LA-MADELEINE
 TÉL.: 375-4851

"CONTINENTAL" RÉFRIGÉRATEUR LIBRE DE GIVRE

Commodité - dispositif automatique fournissant 175 blocs de glace. Entièrement libre de givre en tout temps. Monté sur roulettes. Congélateur séparé coulissant de 175 livres.

Reg. : \$989.95
 Extra special

\$659.95

CUISINIÈRE

30", auto. Lumière, porte amovible avec vitre, tiroir.
 BAS PRIX DE \$199.95

TÉLÉVISEUR PORTATIF
 20", instantané, entièrement garanti pour 1 an.
 PRIX UNIQUE \$179.95

TÉLÉVISEUR CONSOLE
 23" - Formidable à \$229.95

MOBILIER DE CUISINE

Style Colonial vaste choix
 A compter de \$145.00

BOUDOIR
 Colonial
 A compter de \$159.95

RÉFRIGÉRATEUR CONGÉLATEUR SANS GIVRE

(Côte à Côte)
 Sans givre • Contenance totale 19.2 pi. cu. Ref. 11.1 pi. cu. Cong. 8.1 pi. cu. pouvant contenir 282 lb.

Reg. : \$819.95
 EXTRA SPECIAL

\$585.00

CUISINIÈRE

• Son fourneau se nettoie automatiquement.
 • Automatique.
 • 30" de largeur.
 • De Luxe.

Il se vendait \$419.95
 Nous le vendons maintenant:
\$289.95

MOBILIER DE CUISINE

5 morceaux, Table ovale 36 x 48 x 80, 4 chaises rembourrées, bon tissu.
 AUBAINE
\$76.95



(Téléphoto PA)

Nixon s'entretient avec Cabot Lodge

LE PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS, M. Richard Nixon, à gauche, et l'ambassadeur Henry Cabot Lodge, négociateur en chef pour les Etats-Unis, aux entretiens de paix de Paris, se sont entretenus avec les journalistes au cours de la journée d'hier. MM. Nixon et Cabot Lodge se

sont entretenus au préalable à la Maison blanche. M. Cabot Lodge présentera aujourd'hui même à l'ouverture de la séance plénière des pourparlers de paix de Paris, le programme de paix du président Nixon.

(Voir nouvelles à la page 7)

M. Trudeau réaffirme la souveraineté du Canada sur la région arctique

• Aucun pays ne met en doute cette souveraineté

Par RENOIT HOULE
OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a proclamé hier la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

Dans une déclaration aux Communes, le chef du gouvernement canadien a dit que la souveraineté du Canada avait été établie sur la région arctique et qu'aucun pays ne mettait en doute cette souveraineté sur la région, y compris les îles de l'archipel arctique.

Canotte, respectivement chef du Nouveau Parti démocratique et du Ralliement créditiste, ont répliqué à M. Trudeau qu'il ne suffisait pas de proclamer cette souveraineté canadienne sur l'Arctique mais qu'il fallait également prendre les dispositions voulues pour assurer la mise en valeur de ses ressources naturelles.

Eaux territoriales

M. Trudeau a également établi que la souveraineté du Canada sur les richesses naturel-

les était acquise. Il a toutefois laissé entendre que notre souveraineté sur les eaux qui baignent ces îles n'est pas établie clairement.

Ce à quoi le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, a répliqué que le premier ministre semblait renoncer à une ligne de conduite déjà adoptée par le Canada en 1958 et proclamant sa souveraineté sur ces eaux.

M. Douglas a repris que le Canada se devait de proclamer sa souveraineté sur ces eaux et

de saisir les tribunaux de la question, au besoin, pour faire disparaître tout doute.

Cette déclaration de M. Trudeau coïncidait avec l'adoption du projet Manhattan qui verra un pétrolier américain tenter de franchir le passage nordique du pays, depuis l'Alaska.

Notre pays fournira un brise-glace, le John-A. Macdonald, pour ouvrir le chemin au pétrolier, de même que des appareils qui du haut des airs, feront des vols de reconnaissance et de liaison.

Le premier ministre a souligné l'importance que la naviga-

L'Assemblée nationale rejette la motion de blâme de Laporte

Par ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a rejeté hier par 51 voix contre 35 la recevabilité d'une motion de blâme de l'opposition à l'endroit du gouvernement, reprochant à ce dernier de remettre entre les mains de personnes non élues la responsabilité de l'administration gouvernementale.

La motion avait été présentée par le leader parlementaire de l'opposition, M. Pierre Laporte

(L. — Chambly) qui, s'inspirant d'un discours prononcé par le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, la semaine dernière à Rouyn, a accusé le gouvernement de créer un trop grand nombre de commissions et sous-commissions au lieu de prendre ses responsabilités.

Le leader parlementaire intermédiaire du gouvernement, M. Remi Paul, secrétaire de la province, et le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, ont tenté de démontrer que la motion de M. Laporte était irrégulière parce qu'elle était formulée à la manière d'un discours politique, d'un pamphlet ou d'une démonstration.

Le président de la Chambre, M. Gérard Lebel, a soumis la recevabilité de la motion aux voix.

M. Paul a expliqué que les règlements de la Chambre interdisent de présenter une motion sous forme de discours ou de pamphlets.

Le secrétaire de la province a ajouté que l'opposition n'avait pas le droit de soumettre une même motion deux fois pendant une même session.

Or, a poursuivi M. Paul, M. Laporte présentait une motion, le 5 mars dernier, accusant le gouvernement de manquer de leadership et d'être aux prises avec des querelles intestines.

Le contenu de la motion de M. Laporte reposait sur les discours de M. Cardinal, à Rouyn. Le ministre de l'Éducation, selon les journaux, avait désavoué ce qu'il avait appelé "le pseudo-

dialogue qu'entretient le gouvernement dirigé par M. Bertrand avec la population".

M. Cardinal avait également dénoncé le trop grand nombre de commissions et de sous-commissions créées par le gouvernement pour résoudre les problèmes.

Le principal intéressé visé par la motion, M. Cardinal lui-même, n'est pas intervenu pendant le débat de près de deux heures.

Il a voté avec le gouvernement contre la recevabilité de la motion pour défaut de forme. Le vote n'avait pas pour but d'approuver ou de rejeter le fonds de la question.

"Il s'est appliqué le bâillon lui-même", a dit M. Laporte après le vote à l'endroit du ministre de l'Éducation.

"Le ministre de l'Éducation devrait voter en faveur de la motion, a dit M. Lesage avant la mise aux voix. Il se sauve".

Le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, n'a pas répondu à la proposition de la motion, se contentant de dire que l'Union nationale, quoiqu'il en soit, tiendra un congrès à sa direction du 19 au 21 juin au Colisée de Québec.

Avant et après le congrès, a poursuivi M. Bertrand, l'UN continuera de diriger les affaires de la province avec vigueur et dynamisme.

Les deux principaux candidats à la direction permanente du parti sont le premier ministre Bertrand et le ministre de l'Éducation, M. Cardinal.



(Téléphoto PC)

Nouveau président à l'Hydro-Québec

M. ROLAND GIROUX, DEVIENDRA le cinquième président de l'Hydro-Québec à compter du premier juin prochain. C'est du moins l'annonce que le premier ministre Bertrand a faite au cours de la journée d'hier à l'Assemblée nationale. M. Giroux, âgé de 56 ans, succédera ainsi à M. Jean-Claude Lessard qui a annoncé au début de la semaine sa retraite. Il était conseiller financier du Cabinet du premier ministre et membre de la Commission hydroélectrique de Québec depuis le premier juillet 1966. Il était également vice-président de la Société générale de financement.

Les Communes repoussent une motion de censure dirigée contre le ministre Kierans

• Présomée inefficacité du service postal

par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — Les Communes ont repoussé hier soir par un vote de 99 à 67 une motion de censure dirigée contre le gouvernement et tout particulièrement le ministre des Communications, M. Eric Kierans, en raison de la présumée inefficacité du service postal.

Cette motion présentée par M. Heuth Macquarrie (PC—Hillsborough) a été débattue jusqu'à l'ajournement en soirée. La motion disait textuellement ce qui suit: "Cette Chambre regrette que la mauvaise

administration par le gouvernement du service postal impose au pays un service qui continue à se détériorer tout en coûtant toujours plus cher au public et contribue à la démoralisation du personnel des postes".

M. Godin

Les 99 députés ministériels présents aux Communes lors de la mise aux voix de la motion de censure ont réitéré leur confiance envers le Ministre Kierans, responsable des Postes canadiens.

Quant aux députés d'opposition, conservateurs, néo-démocrates et créditistes ils ont appuyé la motion.

Toutefois, l'un des cinq créditistes présents aux Communes, M. Roland Godin (Portneuf) qui avait, contrairement à son chef, M. Réal Caouette, souligné l'excellence du service postal actuel et attribué les délais dans la livraison du courrier en grande partie à la greve des employés d'Air Canada, n'a pas utilisé son droit de vote.

Précédemment, les Communes avaient repoussé, par un vote identique, un amendement à la motion principale, soumis par un des membres du Nouveau Parti démocratique.

Cet amendement visait à préciser dans la motion à l'étude que l'actuel service postal menace la survie de maints commerces, corporations, publications, etc.

Fait sans précédent dans les annales de la Cour Suprême des Etats-Unis

Le président Nixon accepte la démission du juge Fortas

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a accepté la démission de M. Abe Fortas, juge à la cour Suprême des Etats-Unis.

La démission est effective immédiatement. Le juge Fortas avait soumis sa démission mercredi à la suite de pressions de divers sénateurs qui dénonçaient le fait qu'il eut accepté \$20,000 de la Welfson Family Foundation pour éventuellement plaider devant la Commission de contrôle des bourses de valeurs américaine le dossier de ce multimillionnaire condamné récemment pour opérations frauduleuses sur des valeurs immobilières.

M. Romuald Ziegler, porte-parole de la Maison blanche a déclaré que la lettre de démission adressée par M. Fortas au président avait été reçue à 17h30 mercredi et M. Earl Warren, président de la cour Suprême, l'avait fait précéder d'un coup de téléphone annonçant qu'elle allait lui être remise incessamment.

M. Nixon a étudié la démission de M. Fortas tôt jeudi matin en compagnie de M. John N. Mitchell, attorney general, et de M. John D. Ehrlichman, conseiller de la Maison blanche.

M. Ziegler n'a pas été en mesure de dire quand le président Nixon nommerait un successeur à M. Fortas qui était l'un des neuf juges de la cour Suprême.

Cette démission à la suite de pressions, est un fait sans précédent dans les annales de la cour Suprême.

Le représentant Clark MacGregor — Rep. Minn. — a demandé formellement au comité judiciaire de la Chambre des représentants, mercredi, d'entreprendre une investigation relative à l'incident Fortas-Welfson.

M. MacGregor voulait que le comité détermine si la conduite de Fortas justifiait une mise en accusation éventuelle. Fortas, en effet, avait accepté des honoraires de la fondation Welfson alors qu'il siégeait à la haute cour.

Les résultats se font attendre à Air Canada

• Les médiateurs se montrent peu loquaces

MONTREAL (PC) — Les résultats se faisaient encore attendre, hier, à la suite des efforts fournis par les médiateurs fédéraux dans le conflit qui oppose la compagnie Air Canada au syndicat de ses mécaniciens en greve.

Les négociateurs des deux parties en cause étaient virtuellement cloîtrés dans leur salle respective, alors que les médiateurs Bernard Wilson et William Kelly allaient d'un groupe à l'autre afin de se rendre compte des réactions d'un groupe aux suggestions de l'autre et d'écouter les alternatives proposées de part et d'autre.

Les membres des trois groupes ont soigneusement évité de faire tout commentaire au cours de la journée. Rien n'indiquait que les pourparlers allaient se poursuivre en soirée.

M. Arnold Masters, secrétaire du ministre du Travail Bryce Mackasey, se tient en liaison avec ce dernier afin de le tenir au courant des derniers développements pouvant survenir dans les négociations.

Les médiateurs ont déclaré avoir prêté serment de garder le secret et que les représentants d'Air Canada et du syndicat avaient accepté de ne faire aucune déclaration d'ici à ce qu'un accord soit conclu.

C'est la troisième tentative des deux médiateurs fédéraux pour mettre fin à la greve qui paralyse les activités d'Air Canada depuis le 20 avril dernier.

Les 6,300 employés en greve sont membres de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéronautique, ont demandé une hausse de salaire de 24 pour cent et autres avantages, le tout reparti sur une période de trois ans. Air Canada a offert une augmentation de 15 pour cent pour la même période de temps.

Pendant ce temps, les mécaniciens appartenant au même syndicat, mais travaillant pour d'autres compagnies aériennes effectuent plusieurs heures de travail supplémentaire chaque jour, travail que le syndicat déclare être fait par des "scabs" ou briseurs de greve.

Le gouvernement fédéral a autorisé les autres compagnies aériennes à effectuer des vols supplémentaires pour remplacer ceux qui ont été suspendus par suite de la greve à Air Canada.

A Vancouver, les mécaniciens de CP Air ont toutefois passé outre aux directives syndicales et ont voté à une forte majorité en vue de poursuivre leur travail supplémentaire permettant ces envoies additionnelles.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	23
Bourses	14
Classées	21 - 22 - 23
Convocations	21
Mots croisés	23
Plume et plumeau	12
Polichinelle	3
Radio-T.V. Cinéma 10 - 11	
Sports	17 - 18 - 19 - 20

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Un pays civilisé est celui dont les habitants sont obligés de se réfugier dans un coin arriéré s'ils veulent respirer un peu d'air pur.

CREMERIE - TROIS RIVIERES
Le service qui se fait par semaine.

COUP D'OEIL SUR L'ACTUALITÉ

Un soldat britannique s'apprête à tenter la traversée de l'Atlantique à la rame

LONDRES (AFP) — Un soldat de l'armée de l'air britannique, Tom McClean, s'apprête à tenter la traversée de l'Atlantique à la rame. McClean compte quitter St. John, petit port sur la côte occidentale de l'Irlande, samedi prochain, et toucher la côte américaine 100 jours après. Il embarquera à bord de son bateau de six mètres de long et une tonne d'équipement dont trois radios, et des vivres pour 140 jours.

Cinq pâtes de maisons ont été détruits par un incendie à Tromsø en Norvège

OSLO (AFP) — Cinq pâtes de maisons, de magasins et de dépôts ont été détruits par un gigantesque incendie qui a éclaté peu après minuit, dans la nuit de mardi à mercredi dans la ville portuaire de Tromsø, au nord de la Norvège. Les pompiers ont combattu le feu pendant plusieurs heures mais n'ont pas réussi à empêcher la destruction quasi-totale du centre de la ville. L'incendie n'a pas fait de victimes, mais les dommages s'élevaient à environ 70 millions de couronnes norvégiennes, près de 10 millions de dollars.

Treize personnes accusées d'espionnage ont été condamnées à mort à Dakar

DAKAR (AFP) — Treize personnes ont été condamnées à mort et une vingtaine à des peines de détention, annonce la radio guinéenne captée à Dakar. Ces condamnés étaient accusés d'avoir organisé un complot militaire visant à renverser le régime du président Sékou Touré.

De Gaulle a suivi de très près le déroulement de la situation en France

PARKNASILLA (AFP) — Depuis son arrivée en Irlande, samedi dernier, le général de Gaulle a suivi de très près le déroulement de la situation en France, par la radio et les journaux français reçus régulièrement et par les journaux irlandais que le commandant Flohic, son aide-de-camp, va chercher chaque matin au petit village voisin de Sneem. En outre, on peut penser que l'ancien président de la République reçoit chaque jour directement de Paris, des informations complètes sur le déroulement des événements politiques. Mardi, une ligne téléphonique supplémentaire a été installée au domaine du Heron Cove.

L'église Cuthbert offerte au conseil de Berthier

BERTHIERVILLE (PAC) — La Société des monuments historiques a adressé une demande aux autorités municipales en ce qui a trait au réaménagement de la petite église presbytérienne Cuthbert située

sur la route "2" à Berthierville. La demande souligne que présentement c'est à la Chambre de Commerce de Berthierville que revient la charge d'entretenir les lieux. Evidemment la Chambre de Commerce reçoit un octroi pour s'occuper de l'entretien et du réaménagement.

La Société des monuments historiques serait prête à vendre pour un montant de \$1.00 la petite église à la condition que ce soit la ville de Berthier qui s'occupe de l'entretien des lieux.

Il faut souligner ici, que la demande fait bien remarquer que la Société des monuments historiques est entièrement satisfaite du travail qu'effectue la Chambre de Commerce, mais elle désire que ce monument soit la responsabilité d'un organisme gouvernemental tel que la ville.

Par ailleurs, on sait qu'un comité, au sein de la Chambre de Commerce, comité dirigé par M. Guy Héroux, est en fonction dans le but de rénover la petite chapelle Cuthbert. M. Héroux a d'ailleurs préparé avec l'aide des membres de son comité, un programme complet pour le réaménagement des lieux.



(Photo Claude Rondeau)

PLUS DE 40 PROFESSEURS des écoles de Berthier et des environs se sont groupés, mercredi matin, pour participer à la marche des enseignants sur le Parlement de Québec. Au premier plan, le président de l'Association des

enseignants de Lanaudière, M. Jacques Lavallée, de Berthierville. Aussi un groupe d'enseignants de Ville St-Gabriel s'est joint à eux pour manifester contre le gouvernement.

TIRAGE **CO-OP** **TIRAGE**
RADIO TAXIS
378-5444
 BILLETS VERTS SÉRIE "F" \$10.00
9,452
 Mme HENRIETTE MEUNIER
 1161, St-Olivier, app. 4
 gagnante du \$10.00 de la semaine passée.



NETTOYAGE de votre fournaise

Nous sommes à préparer nos cédules de nettoyage annuel de fournaises. Pour vous bien servir, nous avons besoin de votre collaboration. Quand nous vous téléphonerons, choisissez une date qui vous convient, nous nous chargeons du reste.

- QUALITÉ
- QUANTITÉ
- SERVICE

TÉL.: 374-6221



CHARBONNERIE **ST-LAURENT** INC.

2620, Notre-Dame

Trois-Rivières

ANNONCE COMMENT PREVENIR LES ATTAQUES CARDIAQUES!



Dans bien des cas, on pourrait éviter ce danger par un simple changement d'alimentation. Dans Selection du Reader's Digest de mai vous trouverez des recommandations spécifiques et un tableau des valeurs graisses/cholestérol de 46 aliments. Achetez votre exemplaire aujourd'hui même!

Le Centre culturel

Le conseiller Aucoin se dévoue à Berthier

BERTHIERVILLE (P.A.C.) — M. Marcel Aucoin, conseiller à la municipalité de Berthierville, a fait un travail énorme, dernièrement, dans le but d'obtenir l'ameublement du Centre culturel. En plus un système de son sera fabriqué et installé dans le centre.

Le conseiller, président du comité des loisirs de la localité, a dit qu'un montant de plus de \$1,000 sera dépensé pour l'achat de plusieurs jeux des plus intéressants, pour les enfants qui s'amuseront au cours de l'été dans le terrain de jeux de la ville. A ce sujet, le conseiller Aucoin a révélé que le personnel était complet pour débuter une saison d'amusements pour les enfants de la ville.

Nouveau sport à Berthier?

BERTHIERVILLE 9 Un nouveau sport viendrait s'implanter à Berthierville. En effet c'est ce que nous a déclaré le conseiller et président des loisirs de la ville, M. Marcel Aucoin, à l'effet que plusieurs personnes participeraient à des équipes de pétanque. Ce jeu de boule n'est pas nouveau quant à sa découverte, mais à Berthierville, tout sera nouveau quand le terrain de pétanque sera aménagé dans le futur parc De Vaudreuil.

Le conseiller M. Aucoin nous a dit qu'il serait fort possible qu'une ligue de douze équipes soit formée sous peu et que les adeptes de ce jeu d'adresse puissent commencer à pratiquer très bientôt.

Glidden PRÉSENTE UN NOUVEAU "SPRED SATIN"

HOMOGENEISEE

spred satin

PEINTURE MURALE AU LATEX

Glidden

FINI LISSE ET MAT
RÉSISTE À LA SALETTE
FACILE À LAVER

Reg.: \$10.95
SPÉCIAL DE MAI

\$820 LE GAL.

Economie de 2%
LE GALLON

Spred Satin un Latex de 1ère qualité

L. Duplessis Ltée
2093, Bellefeuille
Trois-Rivières
374-4604

H.-P. Thibeault
5, rue Notre-Dame
Cap-de-la-Madeleine
375-2605

Harel & Frère Inc.
455, rue Ste-Cécile
Trois-Rivières
374-3573

Aujourd'hui



Martin Bergeron
Mon spécial
Semi-lustre
Blanc - Os
1 seule couche suffit

Reg.: \$7.95
Special
\$5.80 le gal.
CIL PEINTURES
1779, ST-PHILIPPE
TROIS-RIVIERES
375-8676

POURQUOI PAYER PLUS CHER?
Nous vous rembourserons le double de la différence.

NOTRE VENTE DE PEINTURE SE CONTINUE

CIL PEINTURES

J. A. St. Pierre LTÉE

QUINCAILLERIE

926, ST-AURICE
TROIS-RIVIERES
Tél.: 374-3541

2 STATIONNEMENTS A PROXIMITÉ DU MAGASIN

NOS AMEUBLEMENTS "BUDGETS"

3 pièces meublées
Poêle et réfrigérateur inclus

1er 14 mcx **\$739.95** 2e 14 mcx **\$1119.95**

AIME BRETON & FILS MEUBLES Ltée
313, LORANGER — CAP-DE LA MADELEINE
TÉL.: 375-4851

CUISINIÈRE
30", auto. Lumière, porte amovible avec vitre, four
BAS PRIX DE **\$199.95**

TÉLÉVISEUR PORTATIF
20", instantané, entièrement garanti pour 1 an.
PRIX UNIQUE **\$179.95**

TÉLÉVISEUR CONSOLE
23" - Formidable
\$229.95

MOBILIER DE CUISINE
Style Colonial vaste choix
A compter de **\$145.00**

BOUDOIR
Colonial
A compter de **\$159.95**

ENSEMBLE DE LIT CONTINENTAL
36" ou 39"
Matelas, boîte, parties, tête, aussi peu que
\$49.95 et \$69.95

LE PLUS JUSTE PRIX NOUS L'AVONS!

PLAN MISE DE CÔTÉ
Facilités de paiements.

LAVEUSE AUTOMATIQUE
4 cycles, choix de quantité et de température d'eau.
16 livres de linge
PRIX INCROYABLEMENT BAS DE **\$259.95**

SÈCHEUSE **\$139.95**
appareilant

LAVE-VAISSELLE
Convertible par "Tappan"
Il est portatif ou peut être encastré sous le comptoir.
Capacité de 14 couverts.
Prix rég.: \$499.95
Un seul au bas prix de: **\$269.95**

"CONTINENTAL" RÉFRIGÉRATEUR LIBRE DE GIVRE
Commodité - dispositif automatique fournissant 175 blocs de glace. Entièrement libre de givre en tout temps. Monté sur roulettes. Congélateur séparé couissant de 175 livres.
Reg.: \$989.95
Extra spécial **\$659.95**

RÉFRIGÉRATEUR CONGÉLATEUR SANS GIVRE
(Côte à Côte)
Sans givre • Contenance totale 19.2 pi. cu. Réf. 11.1 pi. cu. Cong. 8.1 pi. cu. pouvant contenir 282 lb.
Reg.: \$819.95
EXTRA SPÉCIAL **\$585.00**

CUISINIÈRE
• Son fourneau se nettoie automatiquement.
• Automatique.
• 30" de largeur.
• De Luxe.
Il se vendait \$419.95
Nous le vendons maintenant: **\$289.95**

MOBILIER DE CUISINE
5 morceaux. Table ovale 36 x 48 x 80, 4 chaises rembourrées, bon tissu, AUBAINE.
\$76.95

UNE BONNE TASSE DE CAFÉ

LE CENTURION (Café Golden Cup)
Place Hôtel de Ville T.-R. Tél.: 376-2808

LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, vendredi le 16 mai 1969

Pour un plus grand choix

Mademoiselle
LES DÉPARTS
TROIS RIVIÈRES

L'application du programme de rénovation urbaine dans le secteur Notre-Dame-de-la-Paix

La commission scolaire demande de retarder le projet d'un an

par Jean-Marc BEAUDOIN

TROIS-RIVIÈRES — La Commission des Ecoles catholiques de Trois-Rivières demande à la Société d'habitation du Québec de retarder d'un an ou deux la mise en application du programme de rénovation urbaine projetée dans le secteur Notre-Dame-de-la-Paix par la ville de Trois-Rivières.

C'est par l'entremise de Me Yvan Godin que la Commission scolaire a fait savoir à la Société d'habitation du Québec,

ses objections quant à l'application immédiate du programme de rénovation de ce secteur.

La Commission scolaire s'oppose à l'application immédiate du projet parce qu'elle est propriétaire de l'école Notre-Dame-de-la-Paix qui est située dans le secteur à rénover et que "la démolition de cette école causerait un préjudice sérieux à la Commission scolaire, puisque les locaux de l'école Notre-Dame-de-la-Paix doivent être utilisés pour dispenser l'enseignement en 8ième et 9ième années durant l'année scolaire 1969-70. Il est expliqué dans une lettre envoyée à la Société d'habitation que "la destruction de l'école Notre-Dame-de-la-Paix obligerait la Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges, qui occupe la majeure partie des locaux de ladite école, à construire une école préfabriquée pour y dispenser l'enseignement en 8ième et 9ième années et causerait ainsi un problème à la commission scolaire régionale".

Pour ces raisons, la Commission scolaire demande un délai d'un ou deux ans, ce qui serait suffisant selon elle pour permettre à la commission scolaire régionale de se réorganiser d'une manière convenable et d'aménager des locaux pour y dispenser l'enseignement.

On fait toutefois remarquer à la fin de la lettre qu'il "est évident que la Commission des Ecoles catholiques de Trois-Rivières ne s'oppose pas au principe même de la rénovation urbaine du secteur Notre-Dame-de-la-Paix, mais demande purement et simplement de retarder d'un an ou deux ans l'application du programme de rénovation urbaine de ce secteur en raison des besoins essentiels des locaux pour les fins d'enseignement scolaire".

ser d'une manière convenable et d'aménager des locaux pour y dispenser l'enseignement.

On fait toutefois remarquer à la fin de la lettre qu'il "est évident que la Commission des Ecoles catholiques de Trois-Rivières ne s'oppose pas au principe même de la rénovation urbaine du secteur Notre-Dame-de-la-Paix, mais demande purement et simplement de retarder d'un an ou deux ans l'application du programme de rénovation urbaine de ce secteur en raison des besoins essentiels des locaux pour les fins d'enseignement scolaire".

Normes très sévères adoptées

Les futurs policiers devront faire un stage et obtenir un certificat du nouvel Institut

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — Des normes très sévères régiront dorénavant l'engagement des nouveaux policiers à Trois-Rivières et aucun favoritisme ne pourra entourer leur venue au sein de la force constabulaire.

Le gérant Roger Lord a expliqué aux conseillers que les recrues devront rencontrer d'abord les conditions d'admission et seront soumis par la suite à un stage d'une durée de quatre mois à l'Institut de Police du Québec à Nicolet. Durant ce séjour à cet endroit, la ville défrayera le salaire prévu pour un nouveau policier, mais le candidat ne sera pas accepté dans le service de la police s'il n'obtient pas le certificat décerné par l'Institut.

Incidemment, une liste d'aspirants-policiers sera bientôt présentée au conseil de ville conformément à la demande du directeur J.-Amédée Delage réclamant l'addition de 14 nouveaux agents.

Les conseillers ont par ailleurs autorisé l'agent André Savary à agir comme instructeur à l'Institut de Police. La cité recevra une rémunération de cette école pour défrayer les privilèges syndicaux de ce policier. Quant à M. Normand Ronette, architecte de la police à Trois-Rivières, il a obtenu un congé sans solde de six mois afin de lui permettre de faire un stage à l'Institut de Police où il dispensera des cours de photographie, de mathématiques et d'empreintes digitales.

Un garagiste au juge Girard

"Nous perdons de l'argent avec cette affaire-là!"

TROIS-RIVIÈRES (J.P.A.) — "Nous perdons beaucoup d'argent avec cette affaire-là!" s'est plaint un représentant du garage Goyette Automobile, de Chambly, Le "perdant" se trouvait en Cour des Sessions de Trois-Rivières et s'adressait au juge Léon Girard.

La perte dont fait mention l'administrateur du garage est celle d'une automobile de luxe, une Pontiac Grand Prix 1969. Cette luxueuse voiture a été volée du garage en question. Le présumé auteur de ce vol est Jacques Paul, un Montréalais, qui subira son procès le 4 juin, ici à Trois-Rivières.

Pour le procès, ça va pour le plaignant. Mais il soumet que l'année en cours avance et que son automobile de prix (Grand Prix) perd de ce fait de la valeur. Il ne l'a plus cette autom-

obile puisqu'elle servira à la preuve contre le présumé voleur.

Autre argument apporté par le représentant du propriétaire on a déjà tenté de voler une autre fois l'incriminée voiture depuis qu'elle est confisquée. S'il fallait qu'elle "parte" encore, ce serait le "bouquet" de dire le garagiste.

De son côté, le juge Girard ne pouvait rien faire. D'abord le procès n'a pas encore eu lieu et aussi, plus important encore, le magistrat n'est même pas saisi de cette affaire. Un autre magistrat présidera ce procès. On a donc conseillé au représentant de Goyette Automobile, de contacter les autorités de la P.P., ceux qui ont enquêté dans cette affaire, pour finalement retrouver la Pontiac, et de prendre des arrangements avec eux... si la chose est possible.



(Photo Roland Lemire)

Eclatement d'une conduite d'aqueduc

L'ECLATEMENT D'UNE CONDUITE d'aqueduc sur le Boulevard Des Forges, hier soir, à la hauteur de la 9e Avenue, dans le secteur Sainte-Thérèse, a obligé les policiers à détourner la circulation durant une demi-heure. Sous la

pression de l'eau, des morceaux de pavé se sont détachés comme en fait foi la photo ci-dessus. Un groupe de curieux examinait minutieusement les dégâts.

Quand elle demande des soumissions

Le conseil craint les monopoles

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIÈRES — Le conseil de ville de Trois-Rivières craint les monopoles et ne veut pas être à la merci des compagnies quand il demande des offres pour des travaux publics.

Les conseillers se sont interrogés en prenant connaissance des soumissions relatives à la fourniture de ciment pour la confection des trottoirs parce que les trois entreprises Gaston Bourassa Ltée, A. B. Ready Mix et Laurentide Ready Mix ont toutes présenté des prix uniformes soit \$16.74 la verge cube de ciment.

"C'est beaucoup trop élevé et il semble qu'on veut profiter du

fait que la ville restreint ses appels d'offres au marché local" de dire le gérant Roger Lord. "A ce prix, il vaut mieux confier les travaux à des entrepreneurs ou bien ouvrir le marché aux compagnies extérieures", a-t-il ajouté.

Le conseiller Fernand Gouneau a émis une suggestion à l'effet que la cité fasse l'acquisition d'un malaxeur et aille chercher le ciment chez les fournisseurs mais pour l'instant cette solution n'est pas envisagée puisque le gérant Lord veut étudier la situation très sérieusement.

Le conseiller Benoit Giguère a recommandé pour sa part que l'achat du ciment soit divisé entre les trois compagnies précitées, mais le gérant municipal a

de nouveau exprimé l'avis que le coût de la verge cube était exorbitant et que la ville ne devait pas s'incliner devant de telles exigences.

Le même problème se rencontre en ce qui concerne le prix de la tonne d'asphalte alors que le coût a grimpé de \$6 à \$11. "Si les compagnies ne baissent pas leur prix, nous allons nous limiter à des travaux de rapiéçage cette année", d'affirmer le gérant Roger Lord.

Le conseiller Antoine Gauthier a demandé la raison qui empêcherait la cité de solliciter des offres de compagnies extérieures mais le gérant Lord a précisé qu'il n'y avait aucun avantage de ce côté.

Celui-ci continue présente-

ment ses négociations avec Régional Asphalt et Massicotte et Fils mais il a tenu à rassurer les conseillers que les travaux de pavage des nouvelles rues affectées par règlement seront effectués tels que prévus.

Evidemment, plusieurs artères de la ville sont endommagées et en plusieurs endroits un recouvrement d'asphalte en entier serait nécessaire, mais devant les difficultés rencontrées dans la fixation de prix raisonnables, le conseil de ville se verra peut-être dans l'obligation de restreindre ses travaux de réparations au rapiéçage.

Construction de 5,600 pieds de trottoirs

TROIS-RIVIÈRES (F.G.) — Nos édiles ont approuvé la construction de 5,600 pieds de trottoirs suivant une première cédule préparée par le directeur des Travaux publics.

Les travaux ont débuté le 12 mai et se poursuivront jusqu'au 4 juillet. La cédule a été établie comme suit: durant la semaine finissant le 16 mai, sur la rue St-Jude; le 23 mai, sur Marguerite d'Youville; le 30 mai, Place Kimball; le 6 juin, Place Beau-dry et rue Jean-Talon; le 13 juin, rues Sylvain et Cardinal-Léger; le 20 juin, Père-Daniel; le 27 juin et le 4 juillet, les rues Provencher, LaVendrye et le boulevard des Récollets.

Le Service des Travaux publics utilise trois équipes d'hommes, un camion et une chargeuse pour l'exécution de ces travaux. Deux équipes préparent les formes et une troisième équipe s'occupe de la finition du béton.

Rue Vézina

Une demande de services soulève un nouveau débat

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — Une demande de services d'aqueduc et d'égout formulée par M. Gilles St-Pierre pour sa maison de quatre logements construite rue Vézina a été entourée d'un autre débat au conseil de ville de Trois-Rivières.

Le conseiller Gaston Vallières s'est élevé notamment contre l'omission de permis dans les secteurs non-desservis et il a blâmé à ce sujet les responsables du service des permis de construction.

Cependant, le directeur du service des Travaux publics, M. Jean-Paul Dorion ing. a aussitôt rétabli les faits en précisant que le service des permis de construction avait refusé l'émission du permis précité, mais que le conseil de ville l'avait accepté.

"Dans ce cas, de dire M. Vallières, si je ne me suis pas opposé à ce permis on l'a tout simplement soumis au conseil

de fausses représentations, car j'ai toujours contesté l'attribution de permis de construction dans les endroits dépourvus de services d'aqueduc et d'égout".

Considérant le fait que la rue Vézina est située dans le secteur de rénovation Notre-Dame-de-la-Paix, l'autorisation de travaux doit venir de la Société d'habitation du Québec et le gérant Roger Lord a mentionné que la SHQ était "agacée" quand la ville voulait entreprendre des travaux dans ce territoire.

Des négociations auront lieu tout de même avec la Société d'habitation afin régler ce problème le plus rapidement possible. Les conseillers sont disposés à consacrer au moins \$9,000 pour ces travaux devant desservir la maison de M. St-Pierre et trois autres propriétés.

Aucune offre d'achat pour le traversier "Laviolette"

QUEBEC (P.C.) — Le gouvernement du Québec n'a reçu aucune offre pour l'achat ou la location du traversier Laviolette, qui a fait durant plusieurs années la navette entre Trois-Rivières et Ste-Angele de Laval.

C'est ce qu'a révélé, hier, le ministre de la Voirie, M. Fernand J. Lafontaine, en réponse à une question inscrite au feuilleton par le député libéral de Drummond à l'Assemblée nationale, M. Bernard Pinard.

M. Lafontaine a précisé que les deux autres traversiers qui étaient la propriété de la ville de Trois-Rivières, ont été loués pour la somme annuelle de \$1,000, à la traversée de Lévis Lée et à la Compagnie de Navigation Cartier, Limitée, de Charlevoix.

Dans les deux cas, les locataires s'engagent à payer tous les frais de réparations, d'entretien et d'assurance du navire. Aucune offre d'achat des navires n'a encore été faite, et la propriété temporaire de ceux-ci est présentée entre les s-

Le rapport Ewart

URGENCE d'y donner suite

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIÈRES — Dans 80 pour cent des cas, les recommandations du rapport Ewart sur la circulation et le stationnement correspondent aux demandes formulées par le Carré Des Forges, ce qui prouve bien le besoin urgent d'améliorer la situation dans le centre des affaires et dans toute la ville.

C'est l'affirmation faite par l'Association des hommes d'affaires du centre de Trois-Rivières Inc., à l'appui de sa demande adressée aux autorités municipales pour la création d'un comité d'étude et de planification des recommandations préconisées par l'expertise des ingénieurs-conseils Philippe Ewart, avant leur mise en vigueur.

Ce comité comprendrait des représentants de l'hôtel de ville, de la Chambre de Commerce et de l'Association des hommes d'affaires du centre commercial.

Le président de l'Association des hommes d'affaires du centre de Trois-Rivières Inc., M. Fernand Lajoie, s'exprime ainsi: "Tous les jours, nos marchands entendent les commentaires de leur clientèle au sujet de ces problèmes de circulation et de stationnement. Nos marchands sont placés mieux que quiconque pour connaître les anomalies qui existent."

"Nous bougeons parce que nous ne voulons pas que les marchands de Trois-Rivières subissent le même sort et connaissent les mêmes déboires que ceux de Québec et de Chicoutimi."

En guise de conclusion, le président Lajoie affirme que l'Association des hommes d'affaires du centre de Trois-Rivières Inc., va entreprendre immédiatement l'étude du rapport Ewart, dont elle a reçu copie. D'ici trois semaines environ, elle espère être en mesure de discuter avec les autorités municipales d'un programme pour l'application des recommandations Ewart dans le meilleur intérêt de la population.

455 baux de territoires de chasse et pêche révoqués ou non renouvelés par Loubier

TROIS-RIVIÈRES (J.P.A.) — Selon les renseignements fournis par le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Me Gabriel Loubier, 455 baux de territoires privés ont

été révoqués ou non renouvelés à date. C'est à dire pendant la période comprise entre le 1er janvier 1968 et le 19 mars 1969, cette transformation de la carte de notre forêt a été opérée par la division des locations du ministère concerné.

Dans la plupart des cas, les détenteurs, plutôt les anciens détenteurs de baux révoqués, avaient négligé de respecter l'âge ou l'autre des conditions de leur bail respectif. On a enregistré aussi d'autres cas où les locataires ont abandonné eux-mêmes leur portion boisée. Finalement, trente-cinq baux ont été révoqués pour permettre le développement et l'exploitation des parcs et des réserves du Québec.

Travaux de pavage

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — La ville de Trois-Rivières sollicitera sous peu des offres en vue de l'exécution de travaux de pavage prévus dans les règlements d'emprunt 357 et 254.

Le directeur du service des TRAVAUX PUBLICS M. Jean-Paul Dorion ing. a soumis une liste des rues qui seront recouvertes d'asphalte au cours de la saison estivale.

Ce sont les rues Mgr D'Youville entre St-Jude et Ste-Marquerite, Kimball, Beaudry, Père Lalemand, de Royale à Garnier et St-Philippe entre le boulevard Normand et la rue Garnier.

C'est un secret de polichinelle

Magloire Gagnon, de CHLN, connaît toutes sortes d'aventures. Sa dernière lui est arrivée alors qu'il essayait de calmer sa faim. Il craquait à belle dents dans un sandwich au jambon lorsqu'il est tombé sur un morceau plutôt coriace. Il s'agissait de l'étiquette du fournisseur de viande du restaurateur. Magloire se promet bien d'ouvrir ses sandwiches avant d'y mordre.

Les Libellules des Prairies se sont de nouveau produites au Music-Hall des Jeunes, à un poste privé de télévision de Montréal. Elles l'ont fait avec leur grâce habituelle, en des costumes très réussis, dans un ensemble parfait, ce qui est tout à l'honneur de leur professeur, Mme Louise Sveben. Comme les parents étaient aussi invités, ils ont eu le plaisir de voir répéter les petites et les grandes et de visiter les studios. Nos gentilles Libellules ont connu un tel succès qu'elles seront invitées bientôt au centre culturel de Drummondville et que, pour la troisième année consécutive, elles présenteront leur spectacle folklorique à Terre des Hommes.

Dans le domaine musical, la ville de Trois-Rivières jouit d'une réputation enviable et il faudrait rendre crédit à l'Institut du Chant Chorale des Gais Pionsins. Cette organisation s'occupe d'une façon remarquable de nos jeunes en les initiant à la musique et leur procurant une bonne formation. Ceux-ci sont de véritables ambassadeurs de la cité de Laviolette.

Le docteur Claude Martin, de Trois-Rivières, qui se spécialise en orthopédie à Toronto, était de passage dans notre ville, hier, et il en a profité pour aller transmettre ses vœux à une ancienne patiente, Mme Majorique Boisvert qui fêtait ses 104 ans. Il était accompagné du docteur Kenneth Livingston, neuro-chirurgien en chef à l'hôpital Wellesley, de Toronto et du conseiller Aimé Lefrançois.

A VENDRE

Horloge perforatrice "Time-Clock"

Servant à tenir le temps des employés.

Usagé mais en très bonne condition.

Indique le jour et l'heure.

Téléphone: Jean-Guy Bissanetta de 1 h. p.m. à 5 h. p.m.

376-2501

Après 5 h.: 376-2508

Feux de circulation à la sortie du pont Sorel-Tracy

SOREL (L.B.) — Le ministre provincial de la Voirie a décidé de procéder à l'installation de feux de circulation sur le Chemin Saint-Ours, à la sortie du nouveau pont Sorel-Tracy. Il s'agit d'une sortie temporaire, face à la rue Mathieu. Les poteaux sont déjà posés de même que les fils et l'on croit que ces feux pourront fonctionner au cours de la semaine prochaine.

Cette mesure a été prise pour améliorer la circulation à la sortie du pont. Actuellement, les automobilistes, venant de Tracy, et qui veulent emprunter le chemin St-Ours, ou la rue Mathieu, sont empêchés de le faire en raison du trafic sur cette ar-

rière, qui est l'entrée de la ville par la route 21. Les embouteillages sur le pont, particulièrement aux heures de pointe, sont particulièrement sérieux.

L'installation de ces feux de circulation facilitera le trafic sur le Chemin St-Ours, et sur le nouveau pont, en attendant la fin des travaux d'aménagement des approches du pont, alors que la sortie s'effectuera sur le boulevard Gagné.

On procédera également à l'amélioration de l'éclairage des approches temporaires du pont, face à la rue Mathieu.

M. Raymond Blanchette

Un seul candidat à la présidence de la régionale des Jeunes Chambres

ST-GREGOIRE (R.L.) — Un seul candidat a annoncé officiellement qu'il briguerait les suffrages lors des élections pour le poste de président de la Régionale des Jeunes Chambres du Lac St-Pierre.

En effet, M. Raymond Blanchette, de Manseau, est l'unique candidat à date à moins qu'un candidat surprise ne décide en dernière heure de poser sa candidature à ces élections qui se dérouleront dans le cadre du quatorzième congrès de la Régionale. La Jeune Chambre de St-Grégoire, pour la seconde fois de son histoire, sera la chambre hôte des assises de ce congrès.

Le président actuel de la Régionale, M. Horace Nadeau, complète son terme avec le congrès régional. M. Nadeau a accompli une

excellente besogne tout au long de son terme et ne délaisse pour autant le mouvement car il sera candidat à la vice-présidence nationale lors du congrès de St-Georges de Beauce, en juin prochain.

Vice-président
A la vice-présidence de la Régionale des Jeunes Chambres du Lac St-Pierre, trois postes sont à combler.

Seulement deux membres en règle ont déjà manifesté l'intention d'obtenir un poste de vice-président et s'il le faut affronter l'électorat, lors du congrès. Il s'agit de MM. Paul Blanchette, de la Jeune Chambre de St-Grégoire, et Pierre Letendre, de la Jeune Chambre de Pierreville.

Toutefois, des rumeurs veulent que trois autres

jeunes chambres locales présentent un candidat. En effet, Pierre Goupil, de Daveluyville, serait probablement intéressé à venir sur les rangs, de même que M.

Jean-Claude Tardif, de Manseau, et supposément un membre actif de Nicolet, M. Robert Gervais.

A tout événement, les congressistes ne sauront

vraiment ce lors de la mise en candidature qui est candidat pour tel ou tel poste. Mais les postulants qui ont déjà l'intention d'occuper un poste de commandé au

sein de la régionale mène actuellement une cabale auprès de futurs délégués. Les fonctions de secrétaire et trésorier sont déterminées par l'exécutif.

14ième congrès de la Jeune Chambre régionale du Lac St-Pierre

Personnalités de marque au banquet de clôture

ST-GREGOIRE (R.L.) — Plusieurs invités de marque doivent prendre part, dimanche, le 18 mai, au banquet de clôture

du 14e congrès de la régionale des Jeunes Chambres du Lac St-Pierre qui se déroulera à St-Grégoire.

Les organisateurs du congrès, le second du genre à se dérouler à St-Grégoire depuis l'existence de la Jeune Chambre locale, espèrent bien accueillir les députés provinciaux et fédéraux du comté, en l'occurrence l'honorable Clément Vincent, ministre provincial de l'Agriculture et de la Colonisation, et M. Florian Côté.

De plus, on estime que le maire de Beauceville, M. Gaston Gaudet, sera présent ainsi que M. Herman Fournier ainsi que les curés des paroisses de St-Grégoire et Ste-Angele-de-Laval.

Finalement, plusieurs autres personnalités de différentes sphères doivent honorer de leur présence les assises du congrès ou l'une ou l'autre de ses nombreuses activités.

Le banquet se déroulera au centre culturel de St-Grégoire et sera précédé d'un cocktail offert par la ville de Beauceville. Une soirée dansante, cédulée pour 20h30, terminera en beauté cette magnifique journée "Jeune Chambre".

Plus de 200 professeurs de Sorel manifestent à Québec

SOREL (L.B.) — Deux cent dix professeurs de la régionale Carignan sont allés à Québec pour participer à la manifestation organisée par la Corporation des enseignants du Québec. Une centaine se sont rendus à leur école respective. Quelque 300 sont restés tout bonnement chez eux, 8.338 élèves sur un total de 10.000. Les autres ont décidé de prendre un congé spécial à cause de l'absence des professeurs, quatre écoles centrales rurales ont dispensé les cours comme d'habitude.

Tel est le bilan de la journée du mercredi 14 mai dans le domaine scolaire du territoire de la Régionale Carignan, alors que l'Association professionnelle des enseignants de cette régionale avait décidé dans un geste de solidarité, d'aller appuyer leurs confrères dans la manifestation qui s'est déroulée à Québec, afin de protester contre la lenteur des négociations qui durent depuis 22 mois, entre d'une part le syndicat des enseignants et d'autre part la Fédération des commissions scolaires et le gouvernement du Québec.

Cinq autobus transportant quelque 210 professeurs ont quitté Sorel, vers 7h, mercredi matin, à destination de Québec. Le président de l'Association professionnelle des enseignants de la Régionale Carignan, monsieur Robert Fournier, a souligné que cet arrêt de travail ne visait pas la commission scolaire régionale Carignan et les autres commissions scolaires affiliées à cette régionale, "parce que nous avons la meilleure convention collective de la province". Nous allons à Québec pour appuyer nos confrères et dire au gouvernement que les négociations ont trop duré.

M. Fournier a rappelé que les enseignants de la Régionale Carignan avaient refusé la greve tournante de même que les autres moyens de pression proposés par la C.E.Q., qu'ils avaient également refusé la démission en bloc pour la fin de l'année scolaire. Le président de l'association n'a pas voulu dévoiler le nombre de professeurs qui avaient donné leur démission à leur syndicat, mais il avertit que le pourcentage fut très faible.

Il a également souligné que la participation des professeurs de la régionale Carignan à la marche sur Québec était un geste de solidarité, et l'espérance de pouvoir faire hâter le règlement des négociations actuellement en cours.

Une centaine de professeurs des différentes écoles primaires et secondaires du territoire de la régionale Carignan se sont présentés à leur école respective, mercredi. Ces chiffres ont été communiqués en fin d'après-midi par la direction générale des écoles.

Au cours secondaire, 24 professeurs sur environ 310 étaient à leur poste. Quant aux élèves, on estime qu'un peu plus de 1.000 se sont rendus aux écoles pour une heure ou plus, sur un total de plus de 5.000. La commission scolaire avait demandé aux élèves d'être en classe cette journée là comme d'habitude. Les autobus scolaires d'ailleurs ont fait leur tournée régulière dans les rues des trois villes de Sorel, Saint-Joseph de Sorel et Tracy, dans l'avant-midi seulement.

A la commission scolaire de Sorel, 2.751 élèves étaient en classe mercredi matin sur un total de 3.267. Dans l'après-midi, le nombre avait considérablement diminué et plusieurs écoles ont fermé leur porte vers la fin de l'après-midi. Seulement 18 professeurs sur un total de 114 étaient à leur poste.

A la commission scolaire de

Saint-Joseph de Sorel et Tracy, seulement deux professeurs des écoles primaires sur un total de 97, étaient en classe mercredi, alors que 1.984 élèves sur un total de 2.702 s'étaient rendus à l'école le matin. Il n'y eut pas de classe et les enfants ont été retournés chez eux une demi-heure après l'ouverture de l'école.

Dans les neuf commissions scolaires rurales du territoire de la régionale Carignan, on souligne que la grande majorité

des élèves étaient en classe, mercredi, soit 2.403 sur un total de 2.602. Le nombre de professeurs présents dans ces écoles s'établit à 39 sur un total de 92.

Dans quatre commissions scolaires rurales, il y eut de la classe toute la journée, soit à Saint-Aimé, Saint-Robert, Sainte-Victoire et Saint-Roch.

On a également souligné que presque tous les professeurs étaient présents à l'école primaire Marguerite-Bourgeoys de Sorel.

Au Congrès "Jeune Commerce"

Nos meilleurs Voeux!

- Magnifique salle de Réception pour banquets, noces, Fêtes intimes.
- Voiture décapotable à la disposition des mariées.
- Piscine pour nos clients.

Pour une vraie détente rendez-nous visite

HOTEL MANOIR

R. Blanchette, prop.

St-Léonard d'Aston

Tél.: 399-9903



À tous les participants de ce congrès des Jeunes Chambres de St-Grégoire, nous offrons nos vœux de Bonne Chance et de Succès.

JEUNE CHAMBRE DE GENTILLY INC.

Gilles Leblanc, président
Pierre Lévesque, 1er vice-président
Jacques Bourque, 2e vice-président
Normand Beaudoin, trésorier
Pierrette Turcotte, secrétaire
Administrateurs: Horace Nadeau, Bruno Berubé, André Morissette, Guy Trotter, Mme Claudette Nadeau.



La Jeune Chambre de St-Grégoire Inc.

est heureuse de souhaiter la plus cordiale bienvenue à toutes les Jeunes Chambres de la région, du lac St-Pierre à l'occasion de leur congrès régional en notre ville.

La Jeune Chambre de St-Grégoire Inc.

Président: Paul Blanchette
Secrétaire: Marcel Deshaies.



NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE

à tous les congressistes

VILLE de BÉCANCOUR

M. Gaston Gaudet, maire
Réal Pailhot, échevin
Guy Piché, échevin
Raymond St-Cyr, échevin
M. Gérard Bergeron, échevin
Léon Bourrat, échevin
Edgar Hélie, échevin
Guy Bérubé, trés. Me André Villeneuve, greffier



Que ce congrès serve bien les buts de la Jeune Chambre et en conséquence, les intérêts de la région.

CRÉMERIE ST-GRÉGOIRE INC.

Marcel Descôteaux, prés.
Beurre et Fromage

ST-GRÉGOIRE

223-2345



Nous attendons beaucoup de ce Congrès des Jeunes Chambres! Bonne chance aux Responsables!

Paul Blanchette

Entrepreneur en brique et pierre
Estimations gratuites

STE-ANGÈLE-DE-LAVAL

TÉL.: 222-5231



Nous désirons exprimer nos meilleurs vœux de succès à toutes les valeureuses équipes des Jeunes Chambres à l'occasion de leur Congrès à St-Grégoire.



111 CENTRE (111 MOULIN) - BÉCANCOUR - TEL. 33



JEUNES CHAMBRES DE COMMERCE!

Je souhaite que votre congrès du 18 mai soit des plus réussis.

Hon. Clément Vincent

Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation

et Député du Comté de Nicolet à Québec.

TÉLÉCOULEUR

Quasar

ENTIÈREMENT TRANSISTORISÉ

(un tube redresseur de haut voltage)

Modèle WL832E illustré



avec la mécanique dans le tiroir... une réussite électronique en télécouleur. Les ingénieurs et les techniciens dans tout le pays acclament ce perfectionnement important. 10 MINI-CIRCUITS état solide à fiches, protégés par une garantie enregistrée de 2 ans, vous assurent une performance excellente et durable...chez votre vendeur Motorola, seulement.

COMPAREZ ET VOUS CONVINCEREZ QUE LE MEILLEUR EST... **MOTOROLA**

MOTOROLA ELECTRONICS SALES LIMITED
2180 Ward Avenue Montréal Tél.: 331-8153

<p>Charest Audio Enr.</p> <p>Centre d'Achats Trois-Rivières-Ouest Tél. 374-9724</p>	<p>Roger Télévision</p> <p>160-3e Rue Louveville Tél. 228-4615</p>	<p>Houie & Fils Ltée</p> <p>2474, St-Marc Shawinigan Tél. 539-5454</p>
<p>Crête T.V. Spécialité</p> <p>900-6e Avenue Grand'Mère Tél. 538-2765</p>	<p>Robert Thibeault Electronique Ltée</p> <p>190, rue Lindsay Drummondville Tél. 478-4633</p>	<p>Les télécouleur "QUASAR" de "MOTOROLA" sont vendus chez les marchands ci-mentionnés</p>

Pour vous abonner au journal
LE NOUVELLISTE,
vous adresser à 97, St-Paul.
Tél.: 756-8311

LE NOUVELLISTE

Joliette, vendredi le 16 mai 1969



M. SYLVIO DUBOIS, c.d.a., a été élu président de l'Association des Assureurs-vie succédant à M. Guy Goulet, de Joliette. La cérémonie de remise du pouvoir s'est

déroulée, Kambo, mercredi soir. Ci-haut, M. Dubois, à droite, de Berthier, reçoit le maillet symbolique de M. Goulet.

Cours de perfectionnement à l'automne

Deux sous-ministres provinciaux au Centre d'Apprentissage de Joliette

JOLIETTE (C.V.) — Le centre d'apprentissage de Joliette connu aussi sous le vocatif du Centre de formation professionnelle, dispensera à l'automne prochain un cours de perfectionnement en mécanique automobile à l'intention de la main-d'œuvre employée dans les différents garages de la région de Lanaudière.

C'est ce qu'annonçait cette semaine le directeur du Centre de Main-d'Œuvre du Canada à une réunion qui rassemblait les garagistes des comtés de Joliette, Berthier, l'Assomption et Montcalm. Ce cours de perfectionnement a pour objet de perfectionner les employés dans un secteur donné.

On a même mentionné le fait que le cours donné à Joliette pourrait bien prendre un caractère provincial.

Ce cours fait partie des cours

de recyclage institués par le gouvernement fédéral il y a quelque temps. Ceci veut donc dire qu'une personne acceptée par le Centre de Main-d'Œuvre retire une certaine allocation pour suivre des cours. Certains propriétaires ont même consenti à verser la différence du salaire pour permettre à un de leurs employés de suivre l'un de ces cours et ne pas perdre de salaire.

Un cours à caractère provincial de poursuite M. Lavoie, serait une très bonne chose en ce qui est de la formation professionnelle. Les travailleurs viendraient alors de tous les coins de la province chercher les connaissances manquantes et nous de notre côté irions chercher ailleurs les meilleurs cours.

Pour leur part, les sous-ministres adjoints au ministère provincial de l'éducation permanente devaient rapporter encore plus et ce, par un enseignement de qualité qui fera des élèves des connaisseurs dans le domaine qu'ils ont choisi.

Il y a aussi mentionné que le gouvernement allait adopter une nouvelle législation à leur intention. Ils n'en ont cependant pas divulgué le contenu.

Construction du futur hôpital

Sondages en vue de trouver un terrain

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIERES — Plusieurs terrains de la ville de Joliette font actuellement l'objet de sondages sérieux afin de déterminer où sera localisé le futur hôpital général de Joliette.

C'est le renseignement fourni par le Dr Jean-Paul Mireault attaché à l'hôpital St-Eusèbe devant les membres de la Chambre de Commerce dont la réunion hebdomadaire était présidée par M. Roch Malo, hier matin, à l'hôtel Windsor.

Après avoir expliqué qu'un arrêté ministériel assurant qu'un hôpital serait construit à Joliette avait été passé à la fin du mois de mars, le Dr Mireault a ajouté à la grande satisfaction de ses auditeurs que le financement était en bonne voie d'organisation. Poussant plus loin ses explications, il a dit que le comité de construction disparaissait sur le fait même expliquant que c'était maintenant l'administration de l'hôpital qui prenait tout en main.

Contrat accordé

Le contrat de confection des plans de la future bâtisse qui aurait environ 400 lits a été accordé à la firme d'architectes Lemieux, Caron et Crevier qui ne pourront cependant amorcer leur travail avant que le site de l'hôpital ait été déterminé. Actuellement, il se fait des sondages sérieux à différents endroits de la ville mais deux sites attirent le plus l'attention soit celui qui est présentement construit l'hôpital St-Eusèbe et un autre emplacement tout près de l'hôpital St-Charles. Les architectes devront faire valoir auprès du ministère de la Santé les raisons qui militent en faveur d'un tel site plutôt que d'un autre.

Bonne nouvelle

Le Dr Mireault a mentionné qu'on avait émis la démission des RR.SS. de la Providence de l'administration du futur hôpital mais que maintenant les doutes s'étaient dissipés. A ce sujet, il a expliqué qu'à la suite d'une rencontre avec les autorités du ministère de la Santé, les religieux avaient accepté de demeurer au poste jusqu'à l'expiration des travaux de construction afin de ne pas provoquer de retard.

Aucune pression

Devant les explications fournies par le Dr Mireault, les membres de la Chambre de Commerce ont décidé de ne pas former de comité de l'hôpital. Cependant, cet organisme se réserve le privilège de faire des pressions si les travaux retardent ou si d'autres situations l'exigeaient.

Et non le conseil dit le conseiller Donat Malo

"C'est le maire qui voulait acheter le vieux noviciat"

par Claude HEROUX

"C'est le maire Camille-A. Roussin qui désirait acheter le noviciat des Clercs St-Viateur pour l'aménager en hôtel de ville et non le conseil municipal". C'est l'accusation portée par le conseiller Donat Malo en réponse à une question d'un journaliste qui demandait au bouillant et volubile conseiller ce qui advenait du projet d'un nouvel hôtel de ville.

L'affirmation de l'échevin Malo entre en contradiction avec d'autres déclarations de membres du conseil municipal dont celle du conseiller Roland Rivest qui a déjà raconté devant les membres de la Chambre de Commerce que lui et ses collègues avaient rencontré les Clercs de St-Viateur à deux reprises

inoccupée en septembre. Le maire Roussin ne désespère

pas cependant de pouvoir obtenir la bâtisse un peu plus tard. Les pourparlers, selon le premier magistrat, ne seraient pas définitivement rompus, mais la haute direction de la communauté aurait décidé de les suspendre "sine die".

Pas d'autre projet

La décision des Clercs de St-Viateur de suspendre les négociations en vue de l'achat du noviciat par la cité de Joliette semble avoir pris le conseil municipal par surprise. Le maire et les conseillers sont conscients de la nécessité d'un nouvel hôtel de ville plus moderne et plus vaste mais ils sont également conscients qu'une telle mesure

M. Malo a affirmé catégoriquement que d'après les informations qu'il avait obtenues, jamais les membres du conseil municipal en bloc n'ont voulu se porter acquereurs de la vaste bâtisse de la rue St-Charles mais que l'idée d'une telle transaction était l'apanage du premier magistrat de la cité joliettaise.

exigerait un débourse très substantiel.

Le conseiller Roger Goulet, président de la commission des finances, a dit devant la Chambre de Commerce, jeudi matin, à l'hôtel Windsor, que la ville n'avait aucun projet défini pour la construction d'un nouvel hôtel de ville et que rien ne serait fait dans cette voie au cours de la présente année. Il n'a pas élaboré davantage sur le sujet se contentant d'affirmer que dans les projets pour l'année fiscale 1969-70, il était question de la construction d'une vaste piscine extérieure. La ville d'ailleurs attend un rapport sur ce sujet.

Le conseiller Roger Goulet, président de la commission des finances, a dit devant la Chambre de Commerce, jeudi matin, à l'hôtel Windsor, que la ville n'avait aucun projet défini pour la construction d'un nouvel hôtel de ville et que rien ne serait fait dans cette voie au cours de la présente année. Il n'a pas élaboré davantage sur le sujet se contentant d'affirmer que dans les projets pour l'année fiscale 1969-70, il était question de la construction d'une vaste piscine extérieure. La ville d'ailleurs attend un rapport sur ce sujet.



Le conseiller Donat Malo

prises expliquant que les pourparlers au sujet de la transaction étaient toujours en cours.

Ils déclinent

Comme on le sait, la communauté des Clercs St-Viateur, a fait savoir, dernièrement, qu'elle n'était plus intéressée à se départir de la bâtisse de la rue St-Charles.

Questionné à ce sujet, mercredi soir, le Dr Camille-A. Roussin, premier magistrat de Joliette, a admis le bien-fondé du refus des religieux d'abandonner l'ancien noviciat. D'après le maire de notre ville, un vote aurait été pris parmi les membres de la communauté et à une faible majorité les religieux auraient manifesté le désir de conserver le noviciat. Les plus âgés auraient fait pencher la balance pour la non vente de la bâtisse à la cité de Joliette du fait qu'ils sont inquiets pour leur avenir. Actuellement, la bâtisse n'abriterait que deux personnes et elle deviendrait complètement



Le maire Camille-A. Roussin

"Ne rêvez pas en couleurs dit le juge"

Un journaliste accusateur devient l'accusé aux Sessions de la Paix

JOLIETTE — L'accusateur devient l'accusé. Telle est l'expérience que M. Serge Bouchard, journaliste de profession, a eue devant la Cour des Sessions de la Paix de Joliette. Le plaignant prétendait avoir été assailli par M. Luc Morand alors qu'il se trouvait dans son propre domicile de Crabbree, mais il avait oublié de mentionner dans la plainte qu'il s'était introduit dans son foyer en pénétrant par une fenêtre et se trouvant dans la chambre de son épouse. Il avait promis de ne plus importuner son épouse. Il avait de plus sous silence, toujours dans la plainte qu'il avait portée, le fait qu'il avait défoncé la porte de la salle de toilette, endroit où s'était réfugiée son épouse lorsqu'elle a entendu un bruit insolite provenant de la chambre à coucher.

Autre son de cloche

Mais les autres témoins ont fait entendre un autre son de cloche. L'épouse de Bouchard et deux enfants de l'accusé ont raconté une version qui différait de celle du scribe. D'après ces trois témoins, Bouchard avait promis devant un "curé" de ne plus importuner son épouse à la suite de troubles conjugaux. Cependant il avait passé outre à ce serment et s'était permis de rentrer au bercail en passant par une fenêtre. Son épouse et la fille de M. Morand, l'accusé, se trouvaient à l'intérieur du domicile et prises de peur, elles se

sonst réfugiées dans la salle de toilette. Bouchard a fait voler la porte et a intimé l'ordre à la fillette de déguerpir. L'adolescente a pris la fuite, pied nu, et vêtue d'un pyjama. Lorsque son père lui a vu arriver à son foyer, ainsi accourré, il lui vint à l'esprit que quelque chose ne tournait pas rond chez les Bouchard. Il a été mis en prison les premiers coups en housillant M. Morand qui n'a pas tardé à répliquer.

Me Jean-Marc Bertrand qui représentait l'accusé a insisté sur le climat qui avait entouré l'assaut. Il a rappelé les paroles de Mme Serge Bouchard qui a déclaré sous serment que c'était son mari qui avait porté les premiers coups. Devant ces faits, il a réclamé une motion de non-lieu.

La motion a été agréée par le juge Georges Sylvestre qui a expliqué que l'accusé était peut-être de bonne foi, mais qu'il "rêvait en couleurs". Maintenant, Bouchard aura à répondre à une plainte d'assaut sur la personne de M. Luc Morand.

Témoignant pour la Couronne, le journaliste Bouchard expliqua en termes évasifs l'aventure qui lui était arrivée et à plusieurs reprises, il fut interrompu par le juge Georges Sylvestre qui lui demandait d'être plus précis en s'en tenant aux faits se rapportant à l'assaut et non à sa vie conjugale. D'après Bouchard, il aurait été attaqué par Morand alors que ce dernier aurait fait irruption dans sa demeure dans la nuit du 8 février 1969. "En apercevant Morand accompagné de son fils, Bouchard a intimé l'ordre au visiteur imprévu de quitter immédiatement la maison. Ce dernier obtint alors et se dirigea vers la sortie mais soudainement, il fit marche arrière et se rua sur le journaliste. "Il m'a labouré le corps de coups de poing pendant au moins deux minutes, d'expliquer le plaignant et le sang a même giclé de ma tête supérieure.



PLUSIEURS MEMBRES DU CLUB Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs membres du club Bourguignon et un grand nombre d'amis ont réservé une fête surprise à M. Georges Roy, agent Moison, pour les succès remportés dans le domaine des affaires, en se classant second lors d'un concours à l'échelon provincial. La fête s'est déroulée à l'hôtel Joliette. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir dans l'ordre habituel MM. Simon Chaput, Georges Roy, Paul Perreault et Jacques Hognon, de Moison.

(Photo Léon Savard)

La Fraternité des policiers demande une cour municipale

LOUISEVILLE (M.B.) — Lors d'une assemblée régulière de la Fraternité des policiers de Louiseville, tenue le 8 mai 1969, un extrait du procès-verbal traitait, en particulier, de l'installation, en permanence, d'une cour municipale, à Louiseville.

Tous les membres étaient présents, au lieu et à l'heure habituels.

Voici d'ailleurs cet extrait: Attendu que notre ville se veut bien structurée, et cela, à tous les échelons;

Attendu que toute ville ayant un corps de police bien organisé se doit d'avoir une Cour municipale qui seconde efficacement le travail du corps policier dans l'application et l'observance des lois et des règlements;

Attendu qu'une Cour municipale fait, à coup sûr, toute la différence entre l'efficacité des lois et des règlements bien observés et l'inefficacité de ceux qui ne le sont pas, ou pratiquement pas.

Considérant le fait qu'une telle Cour n'existe pas encore ici à Louiseville;

Considérant que notre ville n'échappe pas aux phénomènes problèmes actuels, tels que: jeunesse, môlards, hippies, etc., lesquels s'organisent et se déverrontent, de plus en plus;

Considérant qu'en maintes occasions dans le passé, pour ne pas dire presque continuellement, les policiers ont à déplorer l'inutilité de leur travail, dû au manque de suites à leurs actions policières;

Considérant que la ville dépense à chaque année une somme budgétaire considérable pour le maintien de son corps policier;

Considérant que l'efficacité de ce dernier se trouve réduite considérablement, pour ne pas dire complètement, par l'absence d'une telle Cour en notre ville;

Considérant la grande quantité de billets d'infraction qui ne se paient pas, faute de possibilité d'être en justice;

Il est proposé par le constable Roger Desaulniers, appuyé par le constable Pierre Beland, et résolu à l'unanimité, que la

Fraternité demande avec insistance au conseil de ville d'instaurer, dans le plus bref délai possible, une Cour municipale, afin de donner au corps policier de l'Hôteesse de la Mauricie toute l'influence qu'il doit avoir dans l'exercice de ses fonctions, et ainsi donner aux citoyens la certitude que leurs édiles sont conséquents dans les règlements qu'ils ont édictés pour leur protection

Vraie copie certifiée
J. Arseneault, président,
Roger Desaulniers,
secrétaire-trésorier.

Lors de la séance du conseil de ville, les édiles municipaux se sont penchés sur ce document et l'étudieront à fond.

On sait qu'au cours de réunions antérieures du conseil de ville, il avait été question de Cour municipale, à Louiseville, sans toutefois prendre de décision finale, à ce sujet.



(Photo Lepointe)

DES FONCTIONNAIRES du Centre de Main-d'œuvre du Canada et du ministère de l'Immigration sont venus à Louiseville rencontrer les élèves du collège et du couvent de Louiseville. La réunion a eu lieu au Centre de main-d'œuvre de notre ville. Sur la photo, MM. Marcel Ber-

trand, gérant du Centre de main-d'œuvre du Canada, Yves Charette de Trois-Rivières, surintendant de district pour la Mauricie et les Bois-Francs, Michel Lafontaine, économiste pour le même district.

NOMINATION chez



M. PAUL BLAIS

M. Michel Painchaud a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Paul Blais au titre de représentant des ventes.

Nous invitons toute la population du Coeur de la Mauricie à venir l'encourager.



778, Des Cèdres
Tél.: 537-6665
Shawinigan

Des cours sur la méthode dynamique à Louiseville

LOUISEVILLE (M.B.) — Des cours sur la méthode dynamique seront dispensés à Louiseville, du 7 au 19 juillet 1969, pour les institutrices des cours

élémentaires, de la région diocésaine.

Les autorités du ministère de l'Éducation ont jugé bon que Louiseville serait l'endroit tout désigné pour dispenser ce enseignement aux institutrices, cette année.

Chacune d'elle, et on les dit nombreuses devra déboursier \$15, comme coût d'inscription. Le personnel enseignant St-Maurice-Trois-Rivières sera sur place, aux dates mentionnées.

Ces activités font suite aux cours dispensés en mai 1969, alors que 15 heures avaient été affectées à ce travail d'études, et encore là, 15 autres heures feront partie du temps où les institutrices pourront s'enquérir des connaissances de Méthode dynamique.

Les institutrices de 4e, 5e, 6e et 7e années feront partie de ce groupe du personnel enseignant, et le tout sera en activités les mardi et jeudi, du 7 au 19 juillet.

On fera le choix des emplacements parmi les écoles de la rue St-Jacques, pour donner ces cours de Méthode dynamique.



12-13-14-15-16 MAI

"L'OBSÈDÉ"

Aussi:

"Les Maléfices de la Momie"

en couleur

Representation 7h 30

LUTTE

MARDI
20 MAI
8 H. 30

ARÉNA DE SHAWINIGAN

PROGRAMME SENSATIONNEL

Violente collision

LOUISEVILLE (M.B.) — Une collision de deux voitures a occasionné des dommages matériels et globaux, estimés à quelque \$1.100.

Les véhicules impliqués sont ceux de MM. Jean Lampron, de

St-Sévère, comté de St-Maurice, (\$300), et Gilles Veillette, du 2330 Marie Le Neuf, Trois-Rivières (\$800).

Cet impact est survenu, face au garage Rocheleau, Boulevard-Est, Louiseville.

La protection civile se réunit à Yamachiche

YAMACHICHE (M.B.) — Ces jours derniers, une assemblée groupait autour de M. Eugène Meunier, coordonnateur du groupe 621 de la Protection civile, de Trois-Rivières, les dirigeants de cette association pour le village et la paroisse de Yamachiche.

Dans une allocution, M. Meunier a parlé des plans d'ensemble de son association et il a fourni d'intéressants détails sur son fonctionnement.

Parmi les personnes présentes, mentionnons: MM. Chs-Denis Girardin, maire du village, Roch Lapointe, maire-suppléant

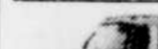
de Yamachiche-paroisse Armand Milot, officier de Yamachiche-village, Gilles Bellemare également de Yamachiche, et plusieurs autres.

La réunion s'est terminée par la projection de diapositives portant sur la Protection civile.

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, le village de Yamachiche est en assez bonne posture en ce qui regarde la Protection civile: camion à incendie, réservoir d'une capacité de 2.000 gallons, équipement moderne, membres fort bien entraînés pour répondre à tout appel d'urgence.

DÉRY EXPRESS

Assurances complètes sur toutes les marchandises qui nous sont confiées.



TRANSPORT GÉNÉRAL ET DÉMÉNAGEMENT
Bons prix et bon service.



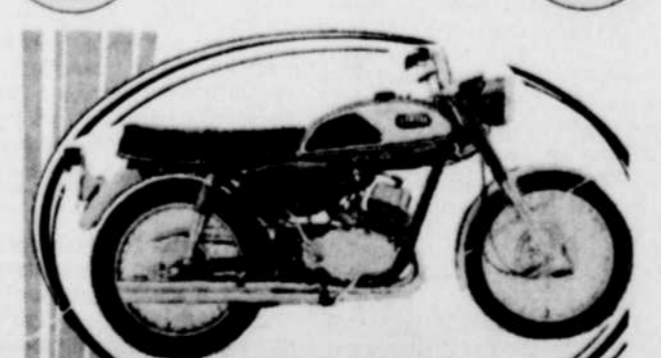
NOUVELLE ADMINISTRATION

Tél.: Bur.: 539-3103
Jean Gauthier 539-4026
Gilles Gauthier 536-4536

LA VIE AU GRAND AIR...



YAMAHA



Le Fameux Modèle YR-3

CLAUDE GÉLINAS MOTOCYCLETTES
761, 19e RUE GRAND'MÈRE TÉL.: 538-4744

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA MAURICIE

C.P. 580/390, 3e Avenue, Shawinigan-Sud, Qué.

APPEL D'OFFRE

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie recevra jusqu'à 11 heures a.m., heure avancée de l'Est, le 30 mai 1969, des offres sous enveloppes scellées pour l'équipement pour nos ateliers de plomberie (appel d'offre No 29) et nos ateliers de mécanique d'entretien (appel d'offre No 35).

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le bordereau de soumission préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins.

L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahier des charges et autres documents à compter de vendredi le 16 mai 1969 auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire, Monsieur Léo Ferron, 390, 3e Avenue, Shawinigan-Sud, Case Postale 580, Shawinigan.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public à 2 heures, heure avancée de l'Est, le 30 mai 1969, au Centre Administratif de la Régionale, à 390, 3e Avenue, Shawinigan-Sud.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes, et elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie. Jean-Louis Cloutier, Secrétaire-Trésorier.

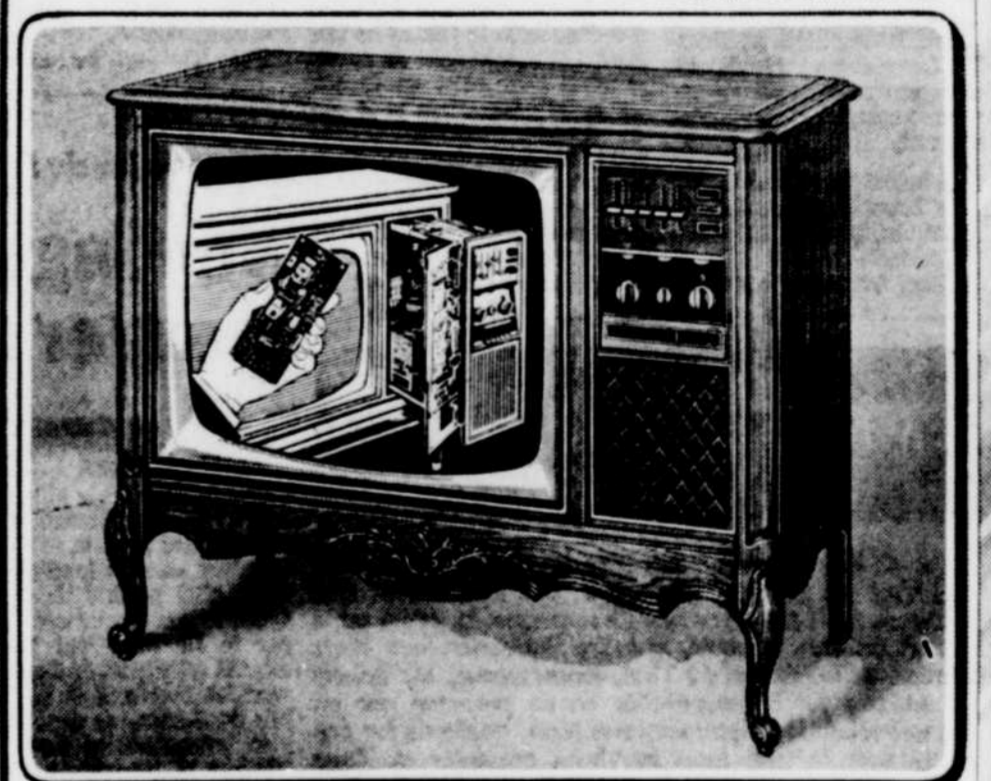
TÉLÉCOULEUR Quasar



ENTIÈREMENT TRANSISTORISÉ

(un tube redresseur de haut voltage)

Modèle WL832E illustré



avec le mécanisme dans le tiroir... une réussite électronique en télécouleur. Les ingénieurs et les techniciens dans tout le pays acclament ce perfectionnement important. 10 MINI-CIRCUITS état solide à fiches, protégés par une garantie enregistrée de 2 ans, vous assurent une performance excellente et durable... chez votre vendeur Motorola seulement.

COMPAREZ ET VOUS CONVIENDREZ QUE LE MEILLEUR EST...

MOTOROLA



MOTOROLA ELECTRONICS SALES LIMITED
2180 Ward Avenue Montréal Tél.: 331-8153

Charest Audio Enr.

Centre d'Achats
Trois-Rivières-Ouest
Tél. 374-9724

Roger Télévision

160-3e Rue
Louiseville
Tél. 228-4615

Houle & Fils Ltée

2474, St-Marc
Shawinigan
Tél. 539-5454

Crête T.V. Spécialité

900-6e Avenue
Grand'Mère
Tél.: 538-2765

Robert Thibeault Electronique Ltée

190, rue Lindsay
Drummondville
Tél. 478-4633

Les télécouleur "QUASAR" de "MOTOROLA"

sont vendus chez les marchands ci-mentionnés

VENTE DE MAI

Plus de 75 voitures neuves de tous modèles à vendre à des PRIX INCOMPARABLES.

SPÉCIAL

"CHEVY NOVA"
coupée, 2 portes, 6 cylindres, 140 C.V.
Transmission TORQUE DRIVE, etc.

\$2650⁰⁰



Nous avons un besoin urgent de voitures usagées, généreuse ALLOCATION avec l'achat d'une voiture neuve.

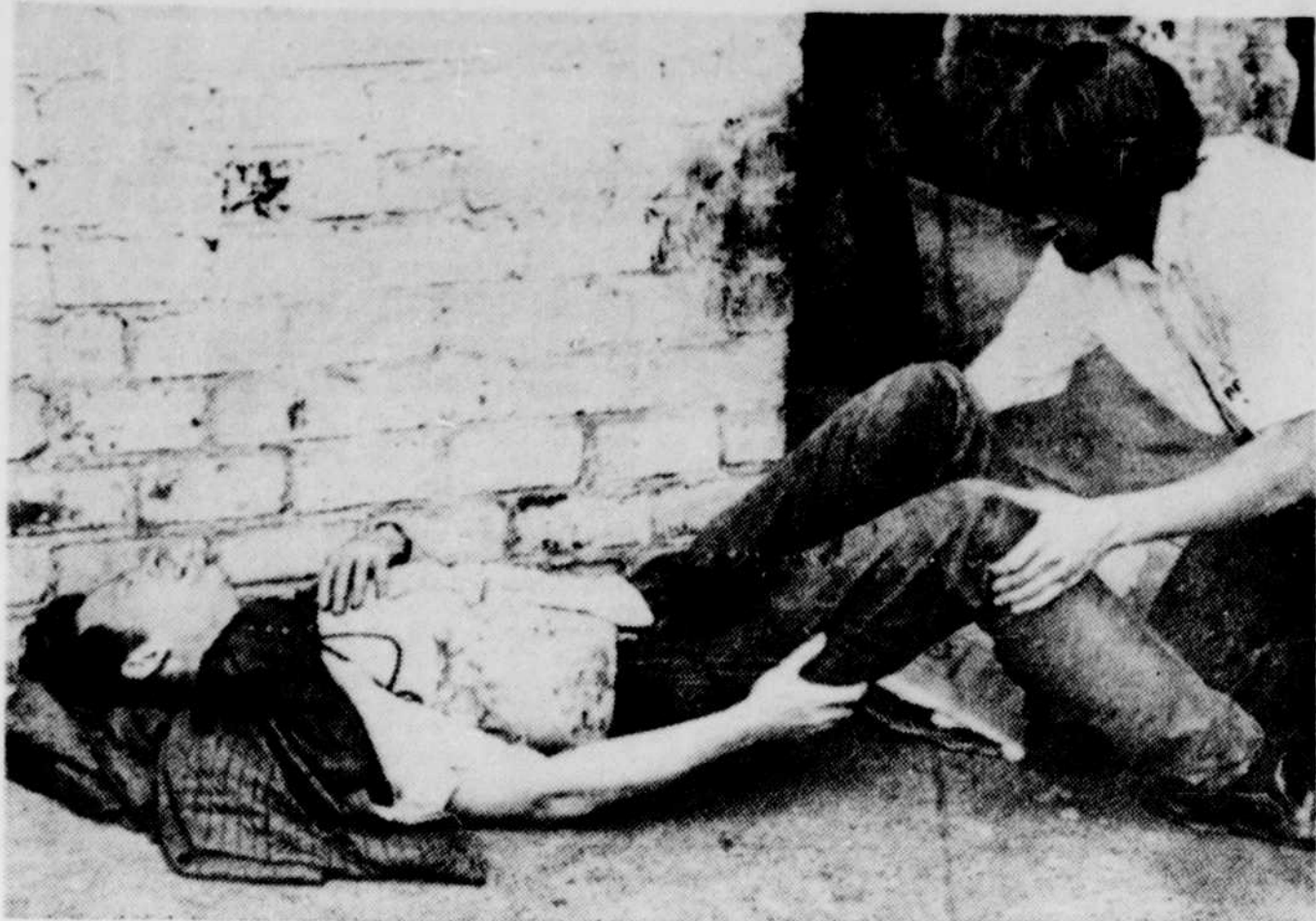
Une voiture de chez Gélinas, c'est une voiture sans tracas.



778, DES CÈDRES SHAWINIGAN
TÉL.: 537-8865

4273, DES HÊTRES
(Près de Boisvert Ready-Mix)
TÉL.: 539-9111

LE MONDE... en 24 heures



(Téléphoto PA)

La police fait feu sur des étudiants de l'université de Californie

DE VIOLENTES BAGARRES ONT éclaté au cours de la journée d'hier entre des policiers et un groupe d'étudiants de l'université de la Californie. La police a ouvert le feu sur les étudiants et au moins sept d'entre eux ont

été blessés. Un jeune homme porte secours à un ami qui a été atteint d'un coup de feu. Les étudiants protestent contre la pose d'une clôture qui ceinture le parc de l'université.

Cabot Lodge présentera ce matin le plan de paix du président Richard Nixon

• Réunion plénière des négociateurs aux entretiens de Paris

WASHINGTON (AFP) — M. Henry Cabot Lodge, chef de la délégation américaine aux négociations de paix sur le Vietnam, a déclaré jeudi à Washington qu'il présenterait le plan en huit points défini mercredi soir par le président Nixon, au cours de la réunion plénière de ce matin à Paris.

M. Xuan Thuy, ait renoncé à se rendre comme prévu à Stockholm pour être présent aujourd'hui à la table de conférence, prouve également l'importance que "l'autre côté" attache à cette 17e séance.

M. Lodge a ajouté qu'il fera ensuite un discours paraphrasant le message à la nation du chef de l'Etat et qu'il demandera, enfin, à ses interlocuteurs nord-vietnamiens et du Front national de libération d'examiner attentivement le plan de paix de M. Nixon avant d'y répondre.

Le chef de la délégation américaine à Paris a fait ces déclarations à sa sortie de la Maison blanche au terme d'une réunion conjointe, la première du genre depuis la venue au pouvoir de M. Nixon, du Cabinet et du Conseil national de sécurité américains.

Faisant allusion au plan de paix en huit points de M. Nixon, M. Lodge a déclaré: "Ce plan ne constitue pas une contre-proposition au plan en dix points du FNL, mais il vient à un moment très opportun.

"Nous aurons demain, à Paris, deux plans très complets devant nous. Ces deux ensembles de propositions le plan Nixon en huit points et le plan FNL en dix points constituent une base solide pour la négociation", a ajouté le principal négociateur américain. Ce dernier a qualifié le plan présidentiel de "conciliant, souple, tout à fait équitable et juste à l'égard de l'autre partie".

Plan "sérieux"

M. Lodge a déclaré d'autre part qu'il considérerait le plan en dix points du FNL comme "sérieux", ajoutant: "Nous l'avons examiné et continuons de l'examiner très attentivement".

Interrogé sur la première réaction de Hanoi et du FNL au plan de paix de M. Nixon, l'ambassadeur Lodge a déclaré: "Nous ne prenons pas ce genre de déclaration au pied de la lettre...".

Enfin, M. Lodge, prié de dire si l'exigence américaine d'un retrait des troupes nord-vietnamiennes du Sud-Vietnam, mais aussi du Cambodge et du Laos, était assortie d'un engagement de Washington à retirer les conseillers américains du Laos, a répondu: "Le plan des retraits, tel qu'il est présenté dans les discours de M. Nixon, s'applique à toutes les forces non sud-vietnamiennes, terminologie qui implique évidemment les troupes américaines".

Peu après avoir fait ces déclarations, M. Lodge a quitté Washington pour regagner Paris.

La 17ème séance plénière hebdomadaire de la conférence de Paris sur le Vietnam ouvre donc aujourd'hui une nouvelle phase des négociations qui pourrait être décisive.

Le chef de la délégation américaine sera d'ailleurs officiellement porteur des nouvelles instructions du président Nixon sur la manière dont ce dernier entend que la négociation soit poursuivie. Il les a reçues de la bouche même du président au cours du voyage éclair, et d'autant plus spectaculaire qu'il vient de faire à Washington.

J'ai dit: NON

Quelques compagnies ont augmenté le prix de la gazoline à Shawinigan à 11c plus cher que FOUCHER Inc.

J'ai refusé de monter

J'ai dit: NON

Il faudra bien que les prix baissent parce que j'ai dit: NON

Y a-t-il encore des automobilistes qui ne savent pas que sans FOUCHER Inc., la gazoline se vendrait environ 10c de plus dans la région de Shawinigan et Louiseville?



J. Armand Foucher, PRÉSIDENT

Foucher Inc.
Shawinigan
et
Louiseville

La police ouvre le feu sur 2,000 jeunes Musulmans armés

• On ne connaît pas encore le chiffre des victimes

KUALA-LUMPUR (AFP) — On ne connaît pas encore le chiffre des victimes causées par les nouveaux incidents de Kuala-Lumpur, qui se poursuivaient hier.

Selon les premières informations, l'armée et la police ont ouvert le feu sur quelque 2.000 jeunes Musulmans armés de pierre, de gourdin et d'ammoules d'acide qui, selon la police, s'en prenaient à tout ce qui était à leur portée.

Le couvre-feu, qui avait été suspendu pour deux heures a été immédiatement rétabli, et des hélicoptères survolent les quartiers en proie au tumulte.

Le premier incident de la matinée avait eu lieu à Petaling Jaya, banlieue résidentielle et industrielle de Kuala-Lumpur, où des groupes rivaux s'étaient opposés. Il y aurait eu au moins trois morts.

Les Chinois

Les premières bagarres, entre des groupes de Chinois et de

Malaisiens, ont éclaté devant le Marché de Petaling Jaya, ouvert à la suite de la levée du couvre-feu.

Dès les premières heures, les portes de ce marché ont été fermées. L'armée arrivait aussitôt sur les lieux et ouvrait le feu.

La foule, prise de panique, força alors les portes du marché. Plusieurs personnes ont été blessées au cours d'une violente bousculade.

Peu après, la police bloquait le quartier de Petaling Jaya. Parallèlement, une foule d'étudiants, armés de bâtons, de pierres et d'ammoules d'acide, prenait position à l'entrée du campus de l'université, à mi-chemin entre Petaling Jaya et le centre de Kuala-Lumpur. Les étudiants arrêtaient les automobiles, brutalisant leurs passagers, dont certains souffrent de brûlures causées par des acides. La troupe est intervenue pour disperser les manifestants. Il était impossible hier de

dresser un bilan de ces émeutes. Dans les hôpitaux, les réserves de sang sont épuisées et l'on manque de médecins, d'infirmières et de lits pour les blessés.

La situation est encore aggravée par le manque de nourriture et la très forte hausse des prix.

POUR FACILITER VOS ACHATS
DECOUPEZ ET CONSERVEZ

Apportez-en chez vous ce soir - Ble \$1.85

JORDAN VALLEY
Sparkling Wine
RAQ 532-F

Savourez les VINS JORDAN partout... en tout temps

Green Cross porte un coup double aux mauvaises herbes



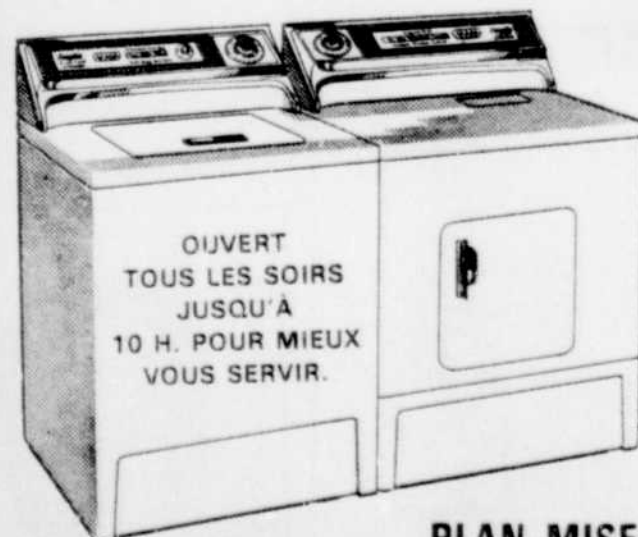
PRODUITS
Même après une pulvérisation générale avec l'herbicide Killex, certaines mauvaises herbes peuvent parfois nuire encore à la beauté de votre pelouse. Nul besoin de répéter un arrosage complet! Tuez-les avec le nouveau KILLEX AEROSOL SPOT WEEDER. Une simple pression du doigt et le tour est joué! Killex à triple action détruit les pissenlits, mourons, trèfles et toutes les herbes nuisibles... même celles qui ont résisté au fameux 2,4-D. (Nous le garantissons... ou votre argent vous est remis!) Pour la destruction générale des mauvaises herbes, employez le Killex ordinaire en bûche... et pour les mauvaises herbes éparses, pulvérisiez simplement le nouveau KILLEX AEROSOL SPOT WEEDER.
Une division de The Sherwin-Williams Co. of Canada Limited

VOYEZ PARTOUT... VOUS ACHETEZ CHEZ NOUS



J.-P. BOUCHER

Pour obtenir satisfaction, venez à Aston Jonction.



PLAN MISE DE CÔTÉ

NOUS AVONS LE PLUS VASTE, LE PLUS BEAU, LE MEILLEUR CHOIX DE MOBILIERS DE SALON, CHAMBRE ET CUISINE À DES BAS PRIX PHÉNOMÉNAUX

FUTURS MARIÉS

Complétez avec les appareils "INGLIS" l'ameublement que nous vendrons à meilleur prix que n'importe où ailleurs.

Nous invitons les clients de la rive nord à voir notre marchandise... le pont facilite le déplacement qui en vaut la peine.

Inglis 1969

LESSIVEUSE ET SECHEUSE AUTOMATIQUE

La lessiveuse Citation offre 3 températures de lavage et 2 températures de rinçage en 5 combinaisons différentes. Le cycle "pressage permanent et laver-et-porter" offre le choix de super-lavage normal. La sècheuse Citation vous offre un degré de séchage automatique approprié à vos besoins grâce à son réglage spécial d'humidité.

Cinq sélections automatiques de cycles de séchage en plus du cycle "Pressage permanent et laver-porter". Cycle chronométré facultatif. Séchage par chaleur tempérée.

À DES BAS PRIX QU'IL FAUT VOIR SUR PLACE

JEAN-PAUL BOUCHER

MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES - ASTON JUNCTION, TEL 23-S-2, ST-WENCESLAS

Dimanche, à St-Grégoire

Congrès de la Jeune Chambre régionale du Lac St-Pierre

par Régent LAJOIE

ST-GREGOIRE — Des membres des huit Jeunes Chambres locales constituant la régionale du Lac St-Pierre se réuniront en congrès, dimanche, le 18 mai, à St-Grégoire. Il s'agit du 14e congrès régional annuel de l'organisme et le second à se tenir à

St-Grégoire depuis l'existence d'une Jeune Chambre dans cette localité, en 1960.

La Jeune Chambre de St-Grégoire Inc., qui s'est vu confier l'organisation de ce congrès, a relevé honnêtement le défi et espère bien que tous les organismes locaux délégués au plus grand nombre possible de membres. Les assises de ce congrès se dérouleront au Centre Culturel et à la salle de l'école St-Joseph de St-Grégoire.

L'exécutif du congrès régional, lequel est présidé par M. Camille Gaudet, a réalisé un programme magnifique pour cette journée, aussi bien pour les membres que pour les épouses de ces derniers. Le programme de la journée ne devrait pas manquer de satisfaire tous ceux qui s'inscriront à ce congrès. Pendant que les membres tiendront leurs assises à la salle de l'école St-Joseph, plusieurs activités fort intéressantes ont été prévues par le comité féminin, afin de rendre agréable le sé-

jour des épouses des membres à St-Grégoire.

L'an dernier le congrès avait eu lieu à St-Léonard d'Aston et avait réuni plusieurs centaines de congressistes.

Le congrès de 1969 sera présidé par M. Camille Gaudet, de St-Grégoire, tandis que M. Réjean Prince agira comme secrétaire. M. Horace Nadeau, président de la régionale des Jeunes Chambres du Lac St-Pierre, sera l'animateur des assemblées qui auront lieu au cours de ce congrès.

Programme

Un programme exceptionnel a été préparé soigneusement par les organisateurs du congrès, afin de bien occuper toutes les minutes de cette journée.

L'inscription des congressistes et de leurs épouses qui ne seront pas membres à lieu dimanche matin à 8 heures, au Centre Culturel.

Du café et des brochures seront servis durant la période réservée à l'inscription. Pendant ce temps, le conseil d'administration de la régionale se réunira à la salle de l'école St-Joseph.

L'ouverture des assises du congrès est prévue pour 9h30, à la salle de l'école St-Joseph. Pendant ce temps, les épouses des membres pourront assister

à une démonstration offerte par Mme Lily Martin, hypnologue, diplômée de l'école canadienne d'hypnotisme. Une démonstration de ballet par les élèves de Mme Jeannine Roy, de Nicolet, suivra la séance d'hypnotisme.

L'ajournement des assises du congrès est prévu pour 11h30 et une période de temps libre précédera la messe, célébrée pour midi.

A 12h30, ce sera le dîner pour tous les congressistes au Centre Culturel, membres et épouses.

Les assises reprendront vers 1h30 de l'après-midi, à la salle de l'école St-Joseph pour les membres. Pendant ce temps, les épouses pourront assister à une causerie offerte par M. l'abbé Gérard Marier. Ce dernier traitera du sujet suivant: "Femme, quelle est ta place dans la société?"

Cette conférence sera suivie d'une démonstration de cocktail et de punch, vers 4 heures, présentée par la Cie Meagher's.

Les assises du congrès prendront fin aux environs de 5 heures et tous les congressistes se réuniront de nouveau au Centre Culturel pour participer au cocktail municipal, offert par les autorités de la ville. Le cocktail est prévu pour 6 heures.

Le banquet de clôture du congrès, auquel participera plusieurs dignitaires de toutes les sphères de la société, aura lieu à 7 heures, au Centre Culturel. Ce banquet sera suivi de la soirée dansante où tous les congressistes auront l'occasion de se détendre après cette longue journée d'étude.



M. Horace Nadeau

Le programme de ce congrès a demandé de longues heures de préparation de la part des organisateurs et il comprend une variété d'événements qui ne devraient pas manquer de plaire à tous les membres des Jeunes Chambres locales de Daveluyville, Gentilly, Manseau, Nicolet,

Pierreville, St-Grégoire, St-Léonard d'Aston et St-Pierre les Becquets.

Assises

Le conseil d'administration de la régionale tiendra une assemblée dès dimanche matin, à 8 heures. Plusieurs items sont à l'ordre du jour de cette réunion, entre autres, le rapport du président et des membres de l'exécutif, celui des présidents locaux et le rapport financier.

Plusieurs questions seront notamment à l'étude, dont la revue des règlements généraux, la proposition des délégués officiels de même que les mises en nomination aux différents postes de l'exécutif régional. On déterminera également la Jeune Chambre par excellence pour l'année qui vient de prendre fin.

L'assemblée générale annuelle, prévue pour 9h30, dimanche avant-midi, comporte un ordre du jour passablement chargé. Outre les formalités préliminaires, il sera question de l'administration.

Les différents rapports seront présentés par les présidents locaux, le président régional et le trésorier. Il y aura ensuite un ajournement, afin de permettre à l'assemblée générale de siéger en commission. Il y aura quatre commissions: a) affaires

régionales; b) programme et résolutions; c) recrutement, intégration et perfectionnement; d) la Jeune Chambre.

Ce travail en commission sera suivi de la reprise de l'assemblée générale où chaque commission sera appelée à donner son rapport.

Parmi les questions qui seront à l'étude, on remarque les contributions annuelles, la journée d'été régionale où l'on devra fixer la date et l'endroit, et finalement, le programme de sécurité routière.

L'assemblée générale sera ajournée, après l'étude de ces questions, afin de tenir la séance d'élection des nouveaux officiers pour le prochain terme.

Les assises du congrès prendront fin après le mot du président sortant, M. Horace Nadeau, et le mot du nouveau président qui aura alors été élu.

En somme, il s'agit de l'un des plus importants congrès de la régionale des Jeunes Chambres du Lac St-Pierre qui commencent, en 1969-70, une nouvelle Jeune Chambre, celle de Sorel.

en effet, cette dernière sera intégrée dès la reprise des activités après le congrès national en juin prochain.

Artistes à l'expo

PRINCEVILLE (G.A.R.) — "Expo-Musicale" est le nom que donne cette année le Cercle social et culturel de Princeville à sa manifestation artistique organisée à l'intention du grand public. Pour la circonstance, deux artistes qui oeuvrent dans des domaines complètement différents seront reçus le soir du dimanche, 18 mai, à l'école Ste-Marie. Il s'agit de M. Pierre Roche, chansonnier et pianiste amateur bien connu ainsi que de M. Laurent Vallière, un sculpteur qui se spécialise dans la décoration des églises. Tous deux se feront un plaisir de rencontrer la population de la région à "Expo-Musicale" le soir du 18 mai à Princeville.

BIENVENUE À ST-GREGOIRE!
à tous les congressistes de la "Jeune Chambre"

GARAGE F. BLANCHETTE
Alignement et Balancement de roues

ST-GREGOIRE TÉL.: 223-2344

Salutations et Meilleurs Voeux au congrès des "Jeune Commerce" à St-Grégoire.

RÉMI HARDY INC.
Courtier d'Assurance Agréé
Vie et Générale

GENTILLY 298-2062

Le succès du congrès à St-Grégoire, dépend de la participation active de toutes les jeunes chambres de la région.

Dr Raymond Thibodeau
Médecine Générale

Daveluyville 367-2383

Nos souhaits sincères de franc succès aux "Jeune Commerce" à l'occasion de ce congrès.

GERMAIN PÉPIN, C.D.A.As.
Courtier d'assurance générale, Vie Auto, Responsabilité, Plan Groupe.

DAVELUYVILLE TÉL.: 367-2251

Que ce Congrès des Jeunes Chambres s'accomplisse sous le signe de la bonne entente et du succès

RESTAURANT O'COQ D'OR
Repas légers et complets
Spécialité: Bar-B-Q
Yvon Guimond, prop.

GENTILLY TÉL.: 298-2888

La renommée des Jeunes Chambres n'est plus à faire... ce Congrès à St-Grégoire marquera un autre pas vers le progrès en faveur de toute la région.

Real Piché, prés.

S'il s'agit de ROULOTTES exigez Corsair

CHAMPIGNON maisons mobiles INC
ROUTE MARIE VICTORIN (les 40)
NICOLET

TÉL.: 293-5950 VENTE et SERVICE

Nous souhaitons un congrès fructueux et efficace aux Jeunes Chambres

Caisse Populaire de Gentilly
Henri Malhot, Président
Roger Hoult, sec.-Gérant

Gentilly Tél.: 298-2844

Que ce congrès des Jeunes Chambres à St-Grégoire, soit une réunion de succès?

Bruno Landry
Boucher
Fournisseur pour congélateurs domestiques
Livraison gratuite et rapide.

St-Grégoire — 223-2388

Nos Meilleurs Voeux de succès lors de votre congrès.

MICHEL SIMARD
Notaire

ST-WENCESLAS TÉL.: 31

SINCÈREMENT!
Que les réunions de ce congrès soient génératrices de succès!

JULES PINARD
Courtier d'Assurance Agréé
Vie et Générale

ST-CÉLESTIN TÉL.: 229-3636

De fructueuses assises aux "Jeunes Chambres" à l'occasion de leur congrès

Raymond Trotter
"Clover Farm" Gentilly
Ville de Bécancour Tél.: 298-2822

Bienvenue à tous les participants à ce Congrès des Jeunes Chambres!

PAUL LESIEUR
Spécialiste en pose de tapis, tuile, plâtré

ST-GREGOIRE TÉL.: 223-2316

BON SUCCÈS AU CONGRÈS DE LA JEUNE CHAMBRE

VILLENEUVE & VILLENEUVE
Charles Villeneuve — André Villeneuve
Jean Villeneuve, notaires

GENTILLY VILLE DE BÉCANCOUR 298-2105

Un congrès est réussi grâce à la participation de tous Jeunes Chambres de Commerce soyez à St-Grégoire, le 18 mai

Dr André Proulx
Médecin Général
Gouverneur de la Jeune Chambre de Manseau

MANSEAU TÉL.: 356-2321

Vers le progrès de la Région avec le "Jeune Commerce" Nos Meilleurs Voeux!

A. BLANCHARD Inc.
(Albert Blanchard, président)
Concessionnaire Chrysler, Plymouth, Valiant et camions Fargo

ST-GREGOIRE TÉL.: 223-2349

NOS MEILLEURS VOEUX DE SUCCÈS Aux Membres "Jeune Commerce"

JEAN-PAUL BOUCHER
meubles et appareils électriques
dépositaire autorisé
Ingis et Bélanger

QUALITÉ — BAS PRIX — SERVICE

Tél.: St-Wenceslas 23-S-2 Aston Jonction

Bonne Chance! au Jeune Commerce

Tous les samedi soir danse avec les fameux Satellites

Cuisine Canadienne

HOTEL THIBODEAU
Édouard Thibodeau, prop.

GENTILLY 298-2010

Progrès et Réussite aux Jeunes Chambres!

ROBERD! AUTO & ACCESSOIRES
Robert Dionne, prop.

190, St-Jean Baptiste Nicolet Tél.: 293-5803

A ce Congrès "Jeune Commerce" Pleine mesure de réalisations progressives!

ÉDOUARD LAIR
Arpenteur Géomètre

125, rue Notre-Dame Nicolet
Tél.: 293-4604

Nos meilleurs vœux de succès aux Congressistes de la Jeune Chambre

ANDRÉ BOUVETTE
STATION TEXACO
Notre soul, vous bien servir.

GENTILLY 298-2922

Bon succès à tous les congressistes

Me LAVAL SIMARD

437, rue DAUTH 399-2117
St-Léonard d'Aston

L'événement de ce Congrès est l'occasion de manifester notre collaboration intense aux activités du Jeune Commerce — Soyons présents à St-Grégoire le 18 mai

BÉTON DYNAMIQUE LTÉE
Roger Désilet, gérant général

ST-GREGOIRE 223-2378